



Rapport présenté au ministère
de l'Enseignement supérieur
en vertu de la Loi sur les
établissements d'enseignement
de niveau universitaire

OCTOBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS 3

Rapport de l'auditeur indépendant 3

Système d'information financière universitaire (SIFU) 12

ÉTAT DU TRAITEMENT 24

Rapport de l'auditeur indépendant 24

Formulaire de déclaration 28

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE 33

Grille des indicateurs..... 33

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS 45

Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants 45

Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants 45

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE 52

Principales orientations de recherche 53

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche 53

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 57

Priorités de développement 58

Orientations en lien avec la politique de financement du ministère de l'enseignement supérieur..... 61

Plan stratégique 2021-2024 66

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant



Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2022-2023 (SIFU) de l'Université du Québec à Montréal (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie des comptables professionnels agréés et à la Règle d'indépendance 204 du Code de déontologie des CPA du Canada applicables aux missions de certification.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 28 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111208

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Remplir l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	Se référer à l'annexe du présent rapport.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Présentation des subventions à long terme au SIFU et à court terme dans les états financiers de l'université. Écart entre l'actif à long terme du SIFU et l'actif à court terme des états financiers dans le fonds de fonctionnement de 5 728 514 \$.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers	Aucune anomalie relevée

N°	Postes	Procédures	Constatations
		audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Aucune anomalie relevée
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe au présent document.	Se référer à l'annexe du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12A du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1 Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12A aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	Confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	
		Volet 2 Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Erreur dans les lignes à valider dans le mandat obtenu. Nous avons validé le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12A, plutôt que le total de la ligne 14 de la colonne 6 de l'annexe 12A, comme indiqué dans le mandat.
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Erreur dans les lignes à valider dans le mandat obtenu. Nous avons validé le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12A, plutôt que le total de la ligne 28 de la colonne 6 de l'annexe 12A, comme indiqué dans le mandat.
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12A, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12A indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune anomalie relevée
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes numéros 402 et 404.	
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes numéros 402 et 404 respectivement. En	Écart de total entre les listes et les montants aux comptes 402 et 404 de 989 933 \$, jugé non matériel. Écart entre le

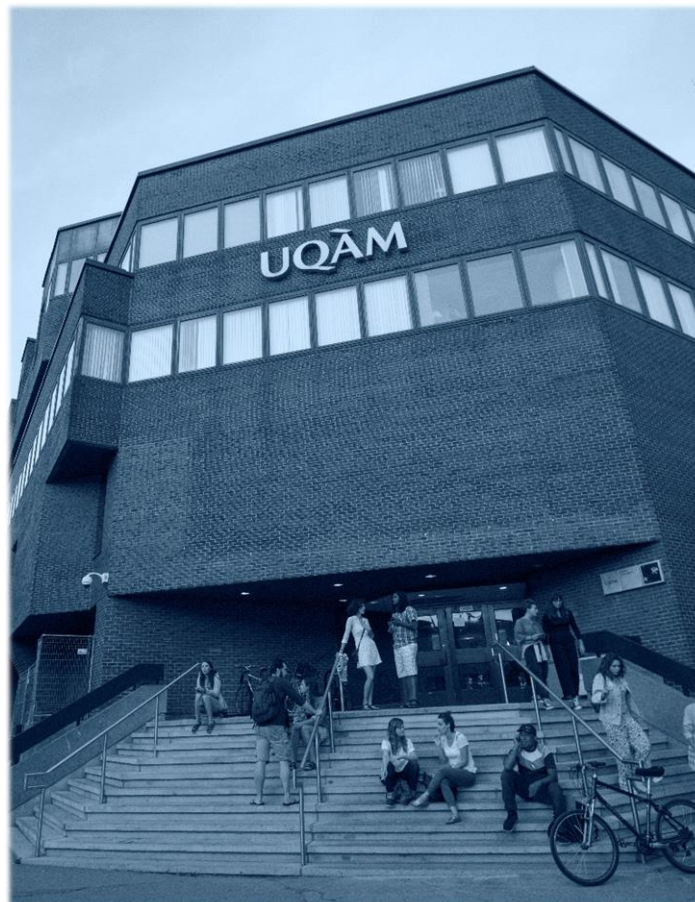
N°	Postes	Procédures	Constatations
		cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	code 402 et le code 404 de 41 063 \$, jugé non matériel.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune anomalie relevée
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée
		Comparer les montants (réglementés et déréglementés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes numéros 402 et 404 respectivement.	Les montants totaux sont adéquats. Toutefois, pour chacun des tests, le montant imputé au code 404 est surévalué puisque le montant imputé au code 404 est de 10 % du montant total facturé (402 + 404), alors qu'il devrait être de 10 % du code 402.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir ci-dessus les constatations.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte numéro 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte numéro 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Écart de total entre les listes et le montant au compte 403 de 44 779 \$, jugé non matériel.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	Aucune anomalie relevée
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 403.	Aucune anomalie relevée
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir ci-dessus les constatations.
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglementés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglementés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune anomalie relevée
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Pour chacun des 10 tests, il y a un écart entre les droits de scolarité facturés retracés à la facture et le montant apparaissant à la liste du compte numéro 406. L'écart correspond aux frais de scolarité de base de ces étudiants (frais qui auraient été facturés si l'étudiant était

N°	Postes	Procédures	Constatations
			québécois plutôt qu'étranger). Ces frais sont imputés par l'université au code 401, alors qu'ils devraient être imputés au code 406.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir ci-dessus les constatations.

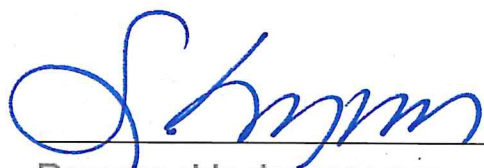
ÉTATS FINANCIERS

Système d'information financière
universitaire (SIFU)



Université du Québec à Montréal

**Système d'information financière des universités
2022-2023**



Responsable des ressources financières

28.09.2023

Date

Enseignement
supérieur

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	-	-	-	-	-		-	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	37 078 184	---	---	---	---		37 078 184	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	8 573 211	---	---	---	---		8 573 211	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	8 007 503	83 790	20 816 146	-	-		28 907 439	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	81 780 378	22 680 665	-	-	(104 461 043)	0	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	4 396 931	734 526	2 123 575	-	-		7 255 031	10
11	Stocks (075)	s/o	147 534	-	---	-	-		147 534	11
	Total de l'actif court terme		58 203 362	82 598 694	45 620 386	-	-	(104 461 043)	81 961 399	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	585 154	-	1 528	-	-		586 682	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	5 728 514	-	-	-		5 728 514	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	49 685 072	-	-		49 685 072	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	3 244 847	-	-	-	-		3 244 847	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	619 649 516	---	---		619 649 516	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		62 033 363	88 327 208	714 956 502	-	-	(104 461 043)	760 856 030	21

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	4 299 506	-	-	-	-		4 299 506	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	1 163 000	-	-	-	-		1 163 000	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	242 147	-	7 264 188	-	-		7 506 335	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	7 322 699	- - -	- - -	- - -	- - -		7 322 699	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	35 118 827	1 236 607	- - -	-	-		36 355 434	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	- - -	-	-		-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	37 340 973	1 228 132	10 722 193	-	-		49 291 298	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	3 614 435	-	- - -	- - -	-		3 614 435	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	81 123 301	-	-	-		81 123 301	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	279 000	-	-		279 000	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	104 461 043	-	-	-	-	(104 461 043)	0	32
	Total du passif à court terme		193 562 631	83 588 040	18 265 381	-	-	(104 461 043)	190 955 009	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	86 705 000	-	-	-	-		86 705 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	147 945 468	-	-		147 945 468	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-		-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	397 014 203	- - -	- - -		397 014 203	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-		-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	38
39	TOTAL DU PASSIF		280 267 631	83 588 040	563 225 052	-	-	(104 461 043)	822 619 679	39

SOLDES DE FONDS ¹

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	31 805 391	4 739 168	43 149 583	-	-	-	79 694 142	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(250 039 659)	- - -	- - -	- - -	- - -	-	(250 039 659)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	108 581 866	- - -	- - -	-	108 581 866	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(218 234 268)	4 739 168	151 731 449	-	-	-	(61 763 651)	46

47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		62 033 363	88 327 208	714 956 500	-	-	(104 461 043)	760 856 029	47
----	--	--	------------	------------	-------------	---	---	---------------	-------------	----

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	61 718 615	---	---	---	---		61 718 615	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	4 065 302	---	---	---	---		4 065 302	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	4 700 339	---	---	---	---		4 700 339	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	451 700	---	---	---	---		451 700	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	s/o	17 796 115	---	---	---	---		17 796 115	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	23 764 113	---	---	---	---		23 764 113	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2 067 697	-	---	-	-		2 067 697	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		114 563 881	-	-	-	-	-	114 563 881	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	342 248 110	17 057 854	-	---	---		359 305 963	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	92 469	20 618 568	14 700 979	-	-		35 412 016	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	5 139 340	36 121 490	-	-	-		41 260 829	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	10 000	5 037 801	(15 368)	-	-		5 032 433	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisation									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	19 298 214	---	---		19 298 214	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	219 159	---	---		219 159	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	857 182	---	---		857 182	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	119 147	---	---		119 147	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		347 489 918	78 835 713	35 179 312	-	-	-	461 504 943	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	293 404	-	2 688 424	-	-		2 981 829	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	5 424 834	-	-	-		5 424 834	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	200	8 886 680	126 965	-	-		9 013 845	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	4 171 384	---	---	---	---	(4 171 384)	(0)	28
29	Ventes externes (460)	s/o	28 189 127	1 369 190	-	---	-		29 558 317	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	2 208 397	3 766	-	-	-		2 212 163	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		34 862 512	15 684 470	2 815 390	-	-	(4 171 384)	49 190 987	31
32	TOTAL DES PRODUITS		496 916 311	94 520 183	37 994 701	-	-	(4 171 384)	625 259 811	32

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	18 923 238	52 421	---	---	---		18 975 658	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	151 137 072	2 465 042	---	---	---		153 602 114	4
5	Chargés de cours	s/o	45 037 838	1 369 926	---	---	---		46 407 764	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 719 680	4 151 322	---	---	---		6 871 001	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 287 529	9 337 138	---	---	-		17 624 667	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	48 891 254	15 689 573	---	---	-		64 580 827	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	25 294 098	902 286	---	---	-		26 196 384	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	20 975 748	438 689	---	---	---		21 414 437	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6 889 833	-	---	---	---		6 889 833	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	70 585 983	5 812 784	---	---	-		76 398 767	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 284 880	-	---	---	-		1 284 880	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		400 027 151	40 219 181	-	-	-	-	440 246 333	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 776 000	---	---	---	---		1 776 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	25 668	-	---	---	-		25 668	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	813 065	97 306	---	---	-		910 371	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 051 845	4 923 823	---	---	-		8 975 668	19
20	Bourses (735)	s/o	10 656 780	26 412 182	---	---	-		37 068 962	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 727 975	6 515 488	-	-	-		13 243 463	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	10 415 717	4 739 880	---	---	-		15 155 597	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1 929 611	-	---	---	-		1 929 611	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	22 535 175	4 739 002	-	---	-		27 274 177	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3 497 843	124 679	---	---	-		3 622 521	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	13 493 720	124 964	-	---	-		13 618 684	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3 175 053	47 527	---	---	-		3 222 580	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	27 330	77 712	---	---	-		105 043	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	4 171 384	---	---	---	(4 171 384)	(0)	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	8 370 500	---	-		8 370 500	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	1 064 944	-	9 049 991	-	-		10 114 936	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	39 543 728	---	---		39 543 728	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	2 427 808	32 693	-	-	-		2 460 501	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		82 618 534	52 006 640	56 964 219	-	-	(4 171 384)	187 418 009	38
39	Ventes internes (878) ¹	s/o	(3 523 828)	(324 183)	---	---	-		(3 848 011)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	2 936 358	911 652	-	-	-		3 848 011	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		82 031 064	52 594 109	56 964 219	-	-	(4 171 384)	187 418 009	42
43	TOTAL DES CHARGES		482 058 216	92 813 291	56 964 219	-	-	(4 171 384)	627 664 341	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		14 858 095	1 706 892	(18 969 518)	-	-	-	(2 404 530)	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(228 982 769)	4 636 505	152 506 144	-	-	-	(71 840 120)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-		-	2
3	Solde de fonds redressé		(228 982 769)	4 636 505	152 506 144	-	-	-	(71 840 120)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	496 916 311	94 520 183	37 994 701	-	-	(4 171 384)	625 259 811	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	482 058 216	92 813 291	56 964 219	-	-	(4 171 384)	627 664 341	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		14 858 095	1 706 892	(18 969 518)	-	-	-	(2 404 530)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	12 481 000	- - -	- - -	- - -	- - -		12 481 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	18 194 824	-	-		18 194 824	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	16 590 595	1 604 229	-	-	-		18 194 824	11
12	Sous-total		10 748 500	102 663	(774 694)	-	-	-	10 076 470	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(218 234 268)	4 739 168	151 731 450	-	-	-	(61 763 650)	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	31 805 391	4 739 168	43 149 583				79 694 142	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(250 039 659)	- - -	- - -	- - -	- - -		(250 039 659)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -		- - -		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -		- - -		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	108 581 866	- - -	- - -		108 581 866	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(218 234 268)	4 739 168	151 731 449	-	-	-	(61 763 651)	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Montréal
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	61 852 811	---	(134 196)	---	-	---	---		61 718 615	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	4 065 302	---	---	---	---		4 065 302	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	4 700 339	---	---	---	---		4 700 339	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	451 700	---	---	---	---		451 700	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	-	---	17 796 115	---	-	---	---		17 796 115	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	1 947 681	-	14 900 177	-	-	6 916 255	-		23 764 113	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	468 009	-	1 599 687	-	-	-	-		2 067 697	9
10	Total des produits provenant des étudiants	64 268 501	-	43 379 125	-	-	6 916 255	-	-	114 563 881	10
11	Subventions du Ministère (515)	19 600	-	342 228 510	---	-	-	---		342 248 110	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	57 469	-	35 000	-	-	-	-		92 469	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	5 139 340	-	-	-	-	-	-		5 139 340	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	10 000	-	-	-	-	-	-		10 000	14
15	Total des subventions	5 226 409	-	342 263 510	-	-	-	-	-	347 489 918	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	293 404	---	-	-	-		293 404	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	18
19	Produits provenant dune fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-		-	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	200	-	-	-	-	-	-		200	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	1 515 596	-	2 238 565	---	417 222	-	-		4 171 384	22
23	Ventes externes (460)	5 001 323	1 511 384	502 886	347 077	4 373 384	919 922	15 533 150		28 189 127	23
24	Autres produits (466, 470)	318 173	51	1 478 627	81 100	-	51	330 396		2 208 397	24
25	Total des produits autres	6 835 293	1 511 436	4 513 482	428 177	4 790 607	919 973	15 863 546	-	34 862 512	25
26	TOTAL DES PRODUITS	76 330 202	1 511 436	390 156 117	428 177	4 790 607	7 836 228	15 863 546	-	496 916 311	26

Université du Québec à Montréal
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale										1
2	Direction	4 431 282	2 995 731	8 348 154	1 572 624	393 752	604 245	577 449		18 923 238	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	151 137 072	-	-	-	-	-	-		151 137 072	4
5	Chargés de cours	44 983 738	-	4 000	-	50 100	-	-		45 037 838	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 382 794	48 087	45 577	13 059	911 801	318 223	138		2 719 680	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 432 369	256 092	73 875	-	74 933	368 617	81 643		8 287 529	7
8	Personnel professionnel non enseignant	19 222 133	10 933 168	11 652 140	1 792 221	1 263 080	3 658 579	369 932		48 891 254	8
9	Personnel de soutien technique	7 779 806	9 389 154	4 169 504	2 700 064	219 180	706 217	330 172		25 294 098	9
10	Personnel de soutien de bureau	12 109 739	2 386 827	4 480 074	630 833	376 111	633 992	358 173		20 975 748	10
11	Personnel de métier et ouvrier	600 278	196 606	39 072	4 618 720	-	149 591	1 285 566		6 889 833	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	50 869 440	6 688 100	7 453 674	2 927 498	604 596	1 396 341	646 333		70 585 983	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	861 115	-	280 572	76 664	9 416	39 469	17 645		1 284 880	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	300 809 766	32 893 766	36 546 642	14 331 684	3 902 967	7 875 274	3 667 052	-	400 027 151	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	1 776 000	1 776 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	25 007	-	661	-	-	-	-		25 668	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	182 618	24 251	525 831	729	71 353	8 283	-		813 065	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 955 491	33 220	442 165	17 807	484 673	112 239	6 249		4 051 845	19
20	Bourses (735)	10 549 195	-	14 000	-	91 555	2 030	-		10 656 780	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 311 787	525 679	1 750 403	7 420	163 960	1 942 589	26 137		6 727 975	21
22	Fournitures et matériel (745)	3 087 788	4 208 358	866 719	1 687 827	149 392	275 552	140 081		10 415 717	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	46 503	302 511	-	175 335	37 045	10 883	1 357 335		1 929 611	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	3 038 946	444 667	6 059 574	10 325 418	342 070	98 571	2 225 929		22 535 175	24
25	Volumes et périodiques (750)	182 015	3 305 699	3 837	79	5 963	251	-		3 497 843	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	326 500	568 300	8 451	9 610 513	78 715	59 609	2 841 631		13 493 720	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	75 693	-	5 800	3 038 210	22 193	33 157	-		3 175 053	27
28	Location-exploitation (830)	3 410	636	3 774	6 317	6 360	6 833	-		27 330	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	3 527	160 983	753 439	1 475	30 031	18 824	96 666		1 064 944	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	718 049	194	1 635 462	2 485	-	-	71 618		2 427 808	34
35	Total des charges autres	23 506 527	9 574 499	12 070 115	24 873 614	1 483 311	2 568 821	6 765 646	1 776 000	82 618 534	35
36	Ventes internes (878)	(284 041)	(752 844)	(72)	(539 892)	(408 502)	(18 428)	(1 520 049)		(3 523 828)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	1 300 439	212 800	582 316	158 329	360 990	62 212	259 272		2 936 358	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	24 522 925	9 034 455	12 652 359	24 492 051	1 435 800	2 612 605	5 504 870	1 776 000	82 031 064	39
40	TOTAL DES CHARGES	325 332 691	41 928 221	49 199 001	38 823 735	5 338 767	10 487 878	9 171 923	1 776 000	482 058 216	40

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	4 084 049	1 496 366	4 580 034	-	95 000	-	6 499 822	302 583	-	17 057 854	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	38 551	204 365	20 004 979	-	153 090	-	192 583	25 000	-	20 618 568	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	108 245	-	35 495 253	-	62 550	-	455 442	-	-	36 121 490	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	5 004 495	-	15 000	-	18 307	-	-	5 037 801	6
7	Total des subventions	4 230 845	1 700 731	65 084 761	-	325 640	-	7 166 153	327 583	-	78 835 713	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	(5 000)	-	5 361 758	-	-	-	65 688	2 387	-	5 424 834	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 161	-	8 622 930	-	-	-	244 589	16 000	-	8 886 680	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	Ventes externes (460)	-	813 760	555 430	-	-	-	-	-	-	1 369 190	14
15	Autres produits (466, 470)	-	-	3 766	-	-	-	-	-	-	3 766	15
16	Total des produits autres	(1 839)	813 760	14 543 884	-	-	-	310 278	18 387	-	15 684 470	16
17	TOTAL DES PRODUITS	4 229 006	2 514 491	79 628 645	-	325 640	-	7 476 431	345 970	-	94 520 183	17

Université du Québec à Montréal
 Charges par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023
 en \$

Annexe 4

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	28 251	24 169	-	-	-	-	-		52 421	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	42 611	67 632	2 354 799	-	-	-	-	-		2 465 042	4
5	Chargés de cours	50 833	189 100	1 121 145	-	-	8 848	-	-		1 369 926	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	11 924	152 121	3 949 549	-	5 499	30 956	1 272	-		4 151 322	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	67 773	24 969	8 668 015	-	4 295	551 180	20 906	-		9 337 138	7
8	Personnel professionnel non enseignant	138 170	892 938	12 488 833	-	89 470	1 630 377	449 785	-		15 689 573	8
9	Personnel de soutien technique	14 302	105 724	591 203	-	(2 846)	83 284	110 621	-		902 286	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	78 563	273 476	-	-	86 651	-	-		438 689	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	56 640	270 237	4 872 191	-	21 098	468 433	124 185	-		5 812 784	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	382 254	1 809 535	34 343 380	-	117 516	2 859 728	706 769	-	-	40 219 181	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	1 764	2 680	69 898	-	-	22 963	-	-		97 306	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7 656	21 766	4 828 666	-	-	65 735	-	-		4 923 823	18
19	Bourses (735)	3 329 350	2 299 800	18 509 502	-	2 750	2 137 250	133 530	-		26 412 182	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	(4 800)	832 691	5 660 115	-	-	27 482	-	-		6 515 488	20
21	Fournitures et matériel (745)	2 186	45 304	4 584 805	-	1 410	105 440	735	-		4 739 880	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	10 435	92 761	3 549 677	-	46 205	1 031 979	7 945	-		4 739 002	23
24	Volumes et périodiques (750)	148	-	102 963	-	-	21 568	-	-		124 679	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	124 964	-	-	-	-	-		124 964	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	46 747	-	-	779	-	-		47 527	26
27	Location exploitation (830)	-	-	77 712	-	-	-	-	-		77 712	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	8 899	157 786	3 714 628	-	-	290 071	-	-		4 171 384	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	32 693	-	-	-	-	-		32 693	34
35	Total des charges autres	3 355 639	3 452 787	41 302 371	-	50 364	3 703 267	142 210	-	-	52 006 640	35
36	Ventes internes (878)	-	-	(324 183)	-	-	-	-	-		(324 183)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	568	11 135	879 589	-	350	20 010	-	-		911 652	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	3 356 207	3 463 922	41 857 777	-	50 714	3 723 277	142 210	-	-	52 594 109	39
40	TOTAL DES CHARGES	3 738 461	5 273 458	76 201 158	-	168 230	6 583 005	848 979	-	-	92 813 291	40

ÉTAT DU TRAITEMENT

Rapport de l'auditeur indépendant



Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 28 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111208

ÉTAT DU TRAITEMENT

Formulaire de déclaration



NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2022 - 2023

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 30/10/23

Simon Prévost, président

Simon Prévost

Signé numériquement par : Simon Prévost
Nom DN : CN = Simon Prévost email =
simon.prevost@desjardins.com C = CA O
= FCDQ
Date : 2023.10.30 09:20:39 -0400'

État du traitement 2022-2023 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

[illegible]

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	209	Le plus élevé	155 685	18 691
		Moyenne	144 915	10 834
		Le moins élevé	106 238	2 822
Personnel de direction des services	108.2	Le plus élevé	176 785	65 398
		Moyenne	143 577	5 232
		Le moins élevé	83 640	198
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	209	Le plus élevé	13 356
		Moyenne	1 300
		Le moins élevé	38
Personnel de direction des services	108.2	Le plus élevé	29 911
		Moyenne	2 536
		Le moins élevé	28
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Fusaro	Magda	REC	Congé de ressourcement (salaire versé de 78 136 \$ et autres avantages imposables de 1 562 \$ (assurance maladie 1518 \$; assurance mutilation accidentelle 5 \$; assurance vie 39 \$)
Fusaro	Magda	REC	Pour la période où elle occupait la fonction; rétroactivité salariale (24 074 \$), forfaitaire (4 648 \$), allocation automobile (4 971 \$) et autres avantages imposables de 3 515 \$ (assurance maladie 3416 \$; assurance mutilation 11 \$; assurance vie 88 \$)
Baron	Louis	REC	Pour la période où il a assuré l'intérim; allocation automobile de 2 150 \$ et autres avantages imposables de 1 477 \$ (assurance maladie 1 465 \$, assurance mutilation 4 \$, assurance vie 8 \$)
Pallage	Stéphane	REC	Allocation automobile de 79 \$
Drouin	Marylène	SG	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 35 263 \$
Baron	Louis	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 219 758 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 35 033\$.
Agbobli	Christian Edem Kokou	VR	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 36 291 \$
Guimond	Louis-Sébastien	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 219 758 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 35 234 \$
Mounier	Catherine	VR	Elle a reçu une prime ex-cadre de 47 794 \$ (taux annuel) tout au long de l'année financière.
Pleau	Jean-Christian	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 219 758 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 37 186 \$
Thompson	Sylvia	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 219 758 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 34 620 \$
Turgeon	Marc	VR	Il a reçu une prime ex-cadre de 28 576 \$ (taux annuel) tout au long de l'année financière.
Bélanger	Jean	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 12 876 \$
Brodeur	Monique	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 11 995 \$
Hsab	Gaby	DOY	Congé de ressourcement (salaire versée de 169 387 \$ et avantages imposables de 4 143 \$ (assurance maladie 4132 \$; assurance mutilation accidentelle 11 \$). À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 12 648 \$
Lafond	Josée S.	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 12 876 \$
Lalonde	Joanne	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 12 491 \$
Sedzro	Komlan T.	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 13 104 \$
Séguin	Normand	DOY	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut la rétroactivité salariale de 12 563 \$
Personne direction de service	Personne direction de service		Versement d'une indemnité de départ de 57 966 \$ suite à une fin de contrat ce qui a pour effet d'augmenter la « Moyenne » ainsi que le montant « Le plus élevé » de la composante « Autres éléments de traitement » pour la catégorie « Personnel de direction des service ».

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Grille des indicateurs



Nom de l'établissement : UQAM												
										Page 2 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations										
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023 ³	
			Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94	Total ¹	n	20 597	10 682	19 940	9 527	20 231	9 173	19 329	7 788	18 706	6 763
95	Sciences de la santé	n										
96	Sciences pures	n	1 116	174	1 083	135	1 052	147	887	96	793	83
97	Sciences appliquées	n	1 599	306	1 549	245	1 601	305	1 530	221	1 611	181
98	Arts	n	1 426	328	1 370	292	1 360	304	1 293	261	1 227	263
99	Lettres	n	584	964	529	778	523	723	447	669	408	592
100	Sciences humaines	n	5 889	925	5 624	821	5 734	910	5 346	869	4 941	848
101	Éducation	n	4 006	363	3 948	301	4 176	325	4 096	354	4 033	290
102	Droit	n	519	100	547	88	542	102	520	107	496	83
103	Administration	n	5 156	4 306	5 016	3 762	4 970	3 977	4 944	2 800	4 970	2 397
104	Autres ²	n	302	3 216	274	3 105	273	2 380	266	2 411	227	2 026
105	Femmes	%	63,7%	60,9%	63,3%	60,7%	63,7%	61,4%	64,4%	62,8%	64,4%	62,8%
106	Sciences de la santé	%										
107	Sciences pures	%	50,1%	58,0%	48,9%	54,1%	50,3%	54,4%	52,4%	50,0%	52,5%	45,8%
108	Sciences appliquées	%	37,8%	22,9%	36,2%	21,2%	36,5%	23,6%	38,2%	22,2%	37,4%	19,3%
109	Arts	%	72,3%	80,8%	72,6%	82,5%	71,7%	79,9%	75,3%	79,7%	75,3%	78,7%
110	Lettres	%	73,6%	65,1%	76,7%	64,0%	77,1%	66,7%	77,9%	67,9%	76,7%	63,5%
111	Sciences humaines	%	68,3%	71,2%	68,9%	71,1%	69,8%	74,2%	69,6%	76,3%	69,7%	76,9%
112	Éducation	%	75,2%	85,1%	74,2%	86,4%	73,9%	88,3%	73,3%	89,8%	73,8%	87,6%
113	Droit	%	68,4%	68,0%	68,9%	69,3%	70,1%	70,6%	70,6%	64,5%	73,2%	77,1%
114	Administration	%	56,6%	58,9%	56,0%	58,1%	55,5%	57,4%	56,9%	56,9%	58,0%	57,2%
115	Autres ²	%	61,9%	58,1%	54,0%	58,8%	63,4%	60,5%	66,9%	61,7%	60,8%	61,8%
Remarques												
1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
2: Les valeurs « Études plurisectorielles », « Non applicable » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».												
3: Trimestre d'automne 2022: version des données en date du 2023-07-19.												
2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
116	Total	n	4 637	1 592	4 589	1 661	4 866	1 827	4 997	1 914	4 855	1 842
117	Sciences de la santé	n		2		1		4		4		11
118	Sciences pures	n	213		209	3	201	2	233		232	1
119	Sciences appliquées	n	250	122	273	117	289	83	271	51	272	74
120	Arts	n	226	55	236	62	223	53	227	32	210	47
121	Lettres	n	249		239		211		228		201	
122	Sciences humaines	n	1 187	171	1 127	134	1 177	168	1 162	144	1 154	90
123	Éducation	n	649	265	713	262	795	284	807	335	746	324
124	Droit	n	97	12	101	22	119	26	121	22	109	8
125	Administration	n	1 633	707	1 566	717	1 700	1 025	1 769	1 062	1 779	1 061
126	Autres	n	133	258	125	343	151	182	179	264	152	226
127	Femmes	%	57,3%	62,8%	58,3%	62,4%	56,2%	63,3%	55,8%	65,2%	56,5%	61,4%
128	Sciences de la santé	%		100,0%		100,0%		100,0%		75,0%		63,6%
129	Sciences pures	%	53,1%		51,7%	66,7%	47,3%	50,0%	48,1%		53,9%	0,0%
130	Sciences appliquées	%	36,4%	32,8%	36,6%	34,2%	37,4%	43,4%	42,1%	45,1%	40,1%	35,1%
131	Arts	%	75,7%	74,5%	76,7%	72,6%	74,9%	77,4%	76,7%	53,1%	76,2%	68,1%
132	Lettres	%	66,7%		67,8%		70,1%		65,8%		71,6%	
133	Sciences humaines	%	59,4%	81,3%	61,8%	85,8%	60,2%	80,4%	60,8%	76,4%	62,5%	78,9%
134	Éducation	%	75,0%	72,8%	72,9%	77,1%	74,5%	76,4%	73,7%	78,5%	73,5%	79,3%
135	Droit	%	73,2%	75,0%	68,3%	77,3%	69,7%	69,2%	73,6%	68,2%	72,5%	87,5%
136	Administration	%	46,7%	57,1%	47,6%	56,6%	42,5%	56,9%	40,5%	60,2%	42,6%	55,1%
137	Autres	%	69,2%	66,3%	73,6%	60,6%	72,8%	66,5%	74,3%	67,4%	67,1%	64,6%
Remarques												
3e cycle - Doctorat + autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
138	Total	n	1 716	94	1 732	92	1 831	118	1 969	76	1 969	69
139	Sciences de la santé	n										
140	Sciences pures	n	164		195		204		219		223	
141	Sciences appliquées	n	39		54		57		61		61	
142	Arts	n	142		142		135		154		156	
143	Lettres	n	115		105		117		123		118	
144	Sciences humaines	n	1 021		1 009		1 036		1 097		1 086	
145	Éducation	n	96	9	91	5	109	19	108	6	121	8
146	Droit	n	33		32		40		45		42	
147	Administration	n	43		43		65		85		86	
148	Autres	n	63	85	61	87	68	99	77	70	76	61
149	Femmes	%	62,4%	60,6%	61,7%	58,7%	61,3%	70,3%	62,0%	78,9%	60,0%	82,6%
150	Sciences de la santé	%										
151	Sciences pures	%	42,7%		43,1%		45,1%		46,1%		43,9%	
152	Sciences appliquées	%	23,1%		25,9%		33,3%		32,8%		32,8%	
153	Arts	%	72,5%		72,5%		74,8%		73,4%		68,6%	
154	Lettres	%	62,6%		57,1%		57,3%		61,0%		60,2%	
155	Sciences humaines	%	66,8%		67,2%		65,3%		66,4%		63,9%	
156	Éducation	%	69,8%	55,6%	73,6%	100,0%	78,0%	68,4%	78,7%	100,0%	76,9%	75,0%
157	Droit	%	60,6%		50,0%		55,0%		48,9%		57,1%	
158	Administration	%	58,1%		55,8%		56,9%		52,9%		53,5%	

159	Autres	%	36,5%	61,2%	36,1%	56,3%	33,8%	70,7%	40,3%	77,1%	36,8%	83,6%
	Remarques											
	Total - Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction
160	Total	n	26 950	12 368	26 261	11 280	26 928	11 118	26 295	9 778	25 530	8 674
161	Sciences de la santé	n		2		1		4		4		11
162	Sciences pures	n	1 493	174	1 487	138	1 457	149	1 339	96	1 248	84
163	Sciences appliquées	n	1 888	428	1 876	362	1 947	388	1 862	272	1 944	255
164	Arts	n	1 794	383	1 748	354	1 718	357	1 674	293	1 593	310
165	Lettres	n	948	964	873	778	851	723	798	669	727	592
166	Sciences humaines	n	8 097	1 096	7 760	955	7 947	1 078	7 605	1 013	7 181	938
167	Éducation	n	4 751	637	4 752	568	5 080	628	5 011	695	4 900	622
168	Droit	n	649	112	680	110	701	128	686	129	647	91
169	Administration	n	6 832	5 013	6 625	4 479	6 735	5 002	6 798	3 862	6 835	3 458
170	Autres	n	498	3 559	460	3 535	492	2 661	522	2 745	455	2 313
171	Femmes	%	62,5%	61,1%	62,3%	60,9%	62,2%	61,8%	62,6%	63,4%	62,6%	62,7%
172	Sciences de la santé	%		100,0%		100,0%		100,0%		75,0%		63,6%
173	Sciences pures	%	49,7%	58,0%	48,6%	54,3%	49,1%	54,4%	50,6%	50,0%	51,2%	45,2%
174	Sciences appliquées	%	37,3%	25,7%	35,9%	25,4%	36,5%	27,8%	38,6%	26,5%	37,6%	23,9%
175	Arts	%	72,7%	79,9%	73,2%	80,8%	72,4%	79,6%	75,3%	76,8%	74,8%	77,1%
176	Lettres	%	70,5%	65,1%	71,9%	64,0%	72,6%	66,7%	71,8%	67,9%	72,6%	63,5%
177	Sciences humaines	%	66,8%	72,8%	67,7%	73,2%	67,8%	75,1%	67,8%	76,3%	67,6%	77,1%
178	Éducation	%	75,1%	79,6%	74,0%	82,2%	74,0%	82,3%	73,5%	84,5%	73,8%	83,1%
179	Droit	%	68,7%	68,8%	67,9%	70,9%	69,2%	70,3%	69,7%	65,1%	72,0%	78,0%
180	Administration	%	54,2%	58,6%	54,0%	57,8%	52,2%	57,3%	52,6%	57,8%	53,9%	56,6%
181	Autres	%	60,6%	58,8%	57,0%	58,9%	62,2%	61,3%	65,5%	62,6%	58,9%	62,6%
	Remarques											

Nom de l'établissement : UQAM		Page 3 de 6													
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Nombre de diplômés/persévérants et taux de réussite parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
Taux de réussite des études de baccalauréat															
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
182	Persévérance après 1 an	4 030	86,1%	4 383	83,2%	3 999	85,3%	3 964	84,7%	3 806	87,1%	3 802	85,8%	3 427	85,6%
183	Diplomation après 6 ans	3 552	75,9%	3 867	73,4%	3 477	74,2%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
184	Sciences de la santé														
185	Sciences pures	187	67,3%	213	62,1%	174	65,2%								
186	Sciences appliquées	250	72,3%	266	72,7%	252	74,8%								
187	Arts	308	70,2%	324	70,7%	277	70,8%								
188	Lettres	94	59,1%	118	63,4%	95	65,5%								
189	Sciences humaines	1 252	76,0%	1 412	72,4%	1 200	74,0%								
190	Éducation	702	78,3%	733	74,9%	648	72,2%								
191	Droit	82	85,4%	83	91,2%	66	84,6%								
192	Administration	645	82,9%	682	81,3%	688	79,6%								
193	Autres ¹	32	76,2%	36	62,9%	77	87,5%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		465	67,4%	443	64,0%	449	66,4%	376	54,3%						
194	Sciences de la santé														
195	Sciences pures	42	79,2%	38	66,7%	36	73,5%	30	55,6%						
196	Sciences appliquées	28	75,7%	23	59,0%	33	78,6%	22	53,7%						
197	Arts	43	67,2%	35	51,5%	27	60,0%	18	42,9%						
198	Lettres	27	47,4%	19	42,2%	25	51,0%	17	32,1%						
199	Sciences humaines	165	64,0%	152	59,4%	162	61,1%	126	49,8%						
200	Éducation	15	45,5%	21	52,5%	28	59,6%	24	55,8%						
201	Droit	6	60,0%	7	70,0%	9	47,4%	11	50,0%						
202	Administration	114	79,7%	122	83,6%	109	82,6%	103	69,6%						
203	Autres ¹	25	71,4%	26	83,9%	20	71,4%	25	69,4%						
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		102	46,4%	81	39,9%										
204	Sciences de la santé														
205	Sciences pures	19	86,4%	9	50,0%										
206	Sciences appliquées	5	100,0%	2	50,0%										
207	Arts	6	35,3%	2	18,2%										
208	Lettres	2	15,4%	3	18,8%										
209	Sciences humaines	58	42,3%	52	40,3%										
210	Éducation	3	30,0%	5	45,5%										
211	Droit	0	0,0%	1	50,0%										
212	Administration	4	66,7%	3	60,0%										
213	Autres ¹	5	83,3%	4	57,1%										
Remarques															
A la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.															
1: Les valeurs « Études plurisectorielles », « Sans objet » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».															

Nom de l'établissement : UQAM									
									Page 4 de 6
I. Éléments d'information		II. Observations							
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade							
	Durée moyenne des études au baccalauréat	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
216	Sciences de la santé	an							
217	Sciences pures	an	3,6	3,5	3,7	3,7	3,6	n.d.	n.d.
218	Sciences appliquées	an	3,4	3,3	3,3	3,4	3,3	n.d.	n.d.
219	Arts	an	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	n.d.	n.d.
220	Lettres	an	3,4	3,5	3,4	3,6	3,2	n.d.	n.d.
221	Sciences humaines	an	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	n.d.	n.d.
222	Éducation	an	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0	n.d.	n.d.
223	Droit	an	3,1	3,2	3,2	3,1	3,3	n.d.	n.d.
224	Administration	an	2,9	3,0	2,9	2,9	2,8	n.d.	n.d.
225	Autres	an	1,3	1,5	1,5	1,5	1,7	n.d.	n.d.
226	Ensemble des secteurs	an	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études de maîtrise		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
227	Sciences de la santé	an							
228	Sciences pures	an	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,6
229	Sciences appliquées	an	2,3	2,4	2,5	2,4	2,4	2,4	2,3
230	Arts	an	2,7	2,8	2,8	2,8	2,9	3,2	2,8
231	Lettres	an	2,8	2,7	2,8	2,6	2,7	2,8	2,5
232	Sciences humaines	an	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	2,5
233	Éducation	an	3,1	2,8	2,8	2,4	2,5	2,4	2,5
234	Droit	an	2,8	2,5	2,4	3,2	3,3	2,9	2,7
235	Administration	an	2,0	2,1	2,1	2,0	2,3	1,9	2,2
236	Autres	an	2,4	2,4	2,7	2,5	2,3	2,3	2,6
237	Ensemble des secteurs	an	2,5	2,5	2,5	2,4	2,6	2,4	2,5
	Durée moyenne des études de doctorat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
238	Sciences de la santé	an							
239	Sciences pures	an	4,5	4,8	4,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
240	Sciences appliquées	an	4,7	4,5	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
241	Arts	an	5,4	5,7	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
242	Lettres	an	6,2	5,3	5,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
243	Sciences humaines	an	6,0	6,2	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
244	Éducation	an	5,4	4,8	5,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
245	Droit	an		7,0	6,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
246	Administration	an	4,3	5,6	5,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
247	Autres	an	5,2	4,7	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
248	Ensemble des secteurs	an	5,5	5,8	5,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Remarques									
Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.									

	Nom de l'établissement : UQAM						
					Page 5 de 6		
	I. Éléments d'information		II. Observations				
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL						
	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)						
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
249	Hommes	n	1 271	1 274	1 271	1 273	1 317
250	Direction	n	73	71	68	74	72
251	Haute direction	n	6	3	4	4	4
252	Autre personnel de direction	n	67	68	64	70	68
253	Professeurs	n	591	590	581	584	587
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	79	84	86	89	95
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	79	84	86	89	95
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
257	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
258	Personnel professionnel	n	169	183	186	185	211
259	Personnel technique	n	187	184	189	180	184
260	Personnel de bureau	n	72	66	67	67	75
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	100	96	94	94	93
262	Personnel métiers et services	n	99	96	94	94	93
263	Personnel périphérique de soutien	n	1				
264	Femmes	n	1 507	1 519	1 510	1 525	1 561
265	Direction	n	67	68	66	63	62
266	Haute direction	n	3	3	4	3	3
267	Autre personnel de direction	n	64	65	62	60	59
268	Professeurs	n	504	501	504	515	521
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	155	173	169	170	194
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	155	173	169	170	194
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
272	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
273	Personnel professionnel	n	220	229	224	261	278
274	Personnel technique	n	151	151	159	151	154
275	Personnel de bureau	n	384	375	370	349	337
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	26	22	18	16	16
277	Personnel métiers et services	n	25	22	18	16	16
278	Personnel périphérique de soutien	n	1				
279	Total	n	2 778	2 793	2 781	2 798	2 878
280	Direction	n	140	139	134	137	134
281	Haute direction	n	9	6	8	7	7
282	Autre personnel de direction	n	131	133	126	130	127
283	Professeurs	n	1 095	1 091	1 085	1 099	1 108
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	234	257	255	259	289
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	234	257	255	259	289
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n					
287	Personnel de gérance	n					
288	Personnel professionnel	n	389	412	410	446	489
289	Personnel technique	n	338	335	348	331	338
290	Personnel de bureau	n	456	441	437	416	412
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	126	118	112	110	109
292	Personnel métiers et services	n	124	118	112	110	109
293	Personnel périphérique de soutien	n	2				
	Remarques						
	Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2022-2023, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.						
	Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant tout le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.						

	Nom de l'établissement : UQAM						
						Page 5 de 6	
	I. Éléments d'information		II. Observations				
	Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.						
	P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).						

Nom de l'établissement : UQAM					
				Page 6 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations			
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE					
Fonds de recherche par source de financement		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)	50 769	52 225	54 195	52 596
295	Subventions d'infrastructure de la FCI	4 445	3 347	1 235	3 405
296	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	20 494	23 018	25 555	22 027
297	Chaires de recherche du Canada	3 572	3 725	4 135	3 920
298	Organismes subventionnaires canadiens	15 860	17 970	20 692	17 204
299	Gouvernement du Canada	1 062	1 323	728	903
300	Subventions de recherche du Québec	11 903	12 263	12 977	13 924
301	Fonds de recherche du Québec	10 133	10 283	10 500	11 440
302	Gouvernement du Québec	1 770	1 980	2 477	2 484
303	Autres sources	13 926	13 597	14 429	13 240
304	Contrats	2 808	3 171	3 165	3 378
Exclusion		17 514	17 823	20 553	23 000
Non associé à un professeur-chercheur		4 855	5 088	8 617	10 996
FIR du gouvernement fédéral		4 720	4 945	5 619	5 917
Services professionnels		7 939	7 791	6 317	6 086
Remarques					
Chaires de recherche (nombre)		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		n	n	n	n
305	Unité de recherche				
306	Chaire de recherche du Canada	22	25	28	27
307	Autres chaires de recherche	41	47	45	42
Remarques					
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)	50 769	52 225	54 195	52 596
309	Sciences de la santé				
310	Sciences pures	17 152	17 219	17 854	16 246
311	Sciences appliquées	3 099	3 457	4 406	4 931
312	Arts	1 306	1 970	1 734	1 296
313	Lettres	1 842	1 820	1 919	1 616
314	Sciences humaines	18 230	18 628	19 198	19 435
315	Éducation	4 312	3 663	4 010	4 465
316	Droit	774	547	417	521
317	Administration	3 554	4 376	4 544	4 047
318	Autres	501	545	113	40
Remarques					
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		%	%	%	%
319	Professeurs-chercheurs financés	64,8	64,7	67,0	65,2
320	Sciences de la santé				
321	Sciences pures	86,1	84,9	86,7	87,1
322	Sciences appliquées	69,4	68,6	72,9	65,1
323	Arts	54,5	58,3	54,9	54,3
324	Lettres	80,9	78,3	88,9	87,2
325	Sciences humaines	70,0	70,2	73,1	69,5
326	Éducation	71,7	68,7	69,8	70,5
327	Droit	53,6	55,6	63,0	72,4
328	Administration	40,6	41,2	43,0	41,9
329	Autres	100,0	100,0	100,0	100,0
Remarques					
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		\$	\$	\$	\$
330	Financement médian (ensemble des secteurs)	30 953	32 893	33 452	30 634

331	Sciences de la santé					
332	Sciences pures	85 370	108 450	101 503	71 090	83 075
333	Sciences appliquées	30 000	29 050	37 903	52 215	43 875
334	Arts	18 120	14 860	19 854	19 022	18 873
335	Lettres	26 641	35 694	23 079	15 849	24 862
336	Sciences humaines	32 206	36 000	29 237	32 894	34 212
337	Éducation	25 000	27 209	34 526	28 188	33 800
338	Droit	27 084	20 000	20 000	13 515	12 446
339	Administration	23 330	23 636	31 003	19 677	21 958
340	Autres	500 534	544 966	113 089	40 000	56 674
	Remarques					

Nom de l'établissement : UQAM								
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
Étudiant								
1	Effectif étudiant total	n	39 318	37 541	38 046	36 073	34 204	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	61,8%	61,8%	60,8%	60,7%	60,8%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	38,2%	38,2%	39,2%	39,3%	39,2%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.d.	70,1%	70,1%	69,5%	69,2%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.d.	29,9%	29,9%	30,5%	30,8%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	4,6%	4,9%	5,1%	5,7%	6,0%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	3 861	4 138	3 480	4 169	4 429	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	9,8%	11,0%	9,1%	11,6%	12,9%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	157	138	11	33	136	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	100	100	121	168	130	MES
11	Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
Enseignants-chercheurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	45	60	37	47	47	U
13	Hommes	n	19	35	18	22	25	U
14	Femmes	n	26	25	19	25	22	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	1 044	1 051	1 054	1 061	1 048	BCI
16	Hommes	n	574	574	576	572	560	BCI
17	Femmes	n	470	477	478	489	488	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	1 780	1 759	1 658	1 866	1 762	BCI
19	Hommes	n	931	927	869	951	882	BCI
20	Femmes	n	849	832	787	915	878	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	30,0	28,0	27,9	25,6	24,3	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,7	7,7	8,2	8,4	8,3	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	45,3%	45,8%	48,0%	44,3%	44,5%	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	53,2%	52,6%	50,6%	54,1%	54,1%	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	1,6%	1,6%	1,4%	1,6%	1,4%	U

Nom de l'établissement : UQAM								
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
Remarques								
P: Les données sur l'effectif étudiant et le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).								
En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.								
*: Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.								
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire								
28	Hommes	n	574	574	576	572	560	BCI
29	Sciences de la santé	n						BCI
30	Sciences pures	n	89	90	88	87	88	BCI
31	Sciences appliquées	n	60	59	60	59	59	BCI
32	Arts	n	35	34	34	33	32	BCI
33	Lettres	n	22	20	22	20	20	BCI
34	Sciences humaines	n	207	203	205	198	185	BCI
35	Éducation	n	37	38	37	39	42	BCI
36	Droit	n	15	15	14	15	15	BCI
37	Administration	n	109	115	115	120	118	BCI
38	Autres	n			1	1	1	BCI
39	Femmes	n	470	477	478	489	488	BCI
40	Sciences de la santé	n						BCI
41	Sciences pures	n	24	28	31	30	28	BCI
42	Sciences appliquées	n	21	21	20	23	22	BCI
43	Arts	n	53	51	48	54	56	BCI
44	Lettres	n	24	22	21	21	20	BCI
45	Sciences humaines	n	161	160	163	163	161	BCI
46	Éducation	n	78	85	82	86	81	BCI
47	Droit	n	11	11	11	13	15	BCI
48	Administration	n	97	98	102	99	105	BCI
49	Autres	n	1	1				BCI
50	Total	n	1 044	1 051	1 054	1 061	1 048	BCI
51	Sciences de la santé	n						BCI
52	Sciences pures	n	113	118	119	117	116	BCI
53	Sciences appliquées	n	81	80	80	82	81	BCI
54	Arts	n	88	85	82	87	88	BCI
55	Lettres	n	46	42	43	41	40	BCI
56	Sciences humaines	n	368	363	368	361	346	BCI
57	Éducation	n	115	123	119	125	123	BCI
58	Droit	n	26	26	25	28	30	BCI
59	Administration	n	206	213	217	219	223	BCI
60	Autres	n	1	1	1	1	1	BCI

Nom de l'établissement : UQAM								
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
Remarques								
La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes. Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou font partie de la direction académique (décanats). Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux. P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).								
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	provenance
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire								
61	Hommes	n	931	927	869	951	882	BCI
62	Sciences de la santé	n	12	7	6	4	6	BCI
63	Sciences pures	n	100	100	80	95	94	BCI
64	Sciences appliquées	n	87	100	93	107	94	BCI
65	Arts	n	112	114	117	123	109	BCI
66	Lettres	n	33	36	41	36	27	BCI
67	Sciences humaines	n	219	197	189	201	198	BCI
68	Éducation	n	100	101	92	105	98	BCI
69	Droit	n	45	47	39	42	38	BCI
70	Administration	n	223	225	212	238	218	BCI
71	Autres	n						BCI
72	Femmes	n	849	832	787	915	878	BCI
73	Sciences de la santé	n	6	9	8	11	8	BCI
74	Sciences pures	n	31	30	34	34	38	BCI
75	Sciences appliquées	n	33	34	33	53	48	BCI
76	Arts	n	107	99	93	113	92	BCI
77	Lettres	n	73	59	61	68	54	BCI
78	Sciences humaines	n	247	255	220	245	243	BCI
79	Éducation	n	210	211	209	243	250	BCI
80	Droit	n	39	35	31	31	29	BCI
81	Administration	n	103	100	98	117	116	BCI
82	Autres	n						BCI
83	Total	n	1 780	1 759	1 658	1 866	1 762	BCI
84	Sciences de la santé	n	18	16	14	15	15	BCI
85	Sciences pures	n	131	130	114	129	132	BCI
86	Sciences appliquées	n	120	134	126	160	142	BCI
87	Arts	n	219	213	211	236	201	BCI
88	Lettres	n	106	95	103	104	81	BCI
89	Sciences humaines	n	466	452	409	446	441	BCI
90	Éducation	n	310	312	301	348	348	BCI
91	Droit	n	84	82	70	73	67	BCI
92	Administration	n	326	325	310	355	335	BCI
93	Autres	n						BCI
Remarques								
La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours. Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux. P: Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).								

MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS



Les éléments suivants font référence aux mesures prises par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en matière d'encadrement des étudiantes et étudiants en 2022-2023.

Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants

- En 2022-2023, l'UQAM a adopté des modifications importantes à la Politique d'évaluation des programmes (n° 14) pour mieux encadrer, faciliter et actualiser les méthodes d'évaluation décennale des programmes. Celles-ci permettront d'offrir des programmes à jour à la population étudiante et d'assurer leur vitalité.
- Avec l'objectif renouvelé de faire de l'UQAM une communauté bienveillante, 10 formations en premiers soins psychologiques ont été offertes à 160 personnes employées et enseignantes volontaires afin de mieux les outiller pour intervenir face à la détresse de personnes étudiantes ou de collègues. Ces formations renforcent le soutien social en milieu de travail et scolaire en favorisant la prévention, la sensibilisation et la préservation de la santé mentale auprès de la communauté de l'Université. Grâce au succès constaté, il sera possible de les offrir à plus de personnes dans les prochaines années.
- Conformément au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES), l'UQAM a élaboré la structure de gouvernance nécessaire à la réalisation des premiers projets au sein des programmes d'études spécifiques (volet 3) et des projets locaux des unités académiques pédagogiques (volet 4). L'équipe du PARES a ainsi pu accompagner des programmes d'études dans l'atteinte des objectifs liés à la persévérance et à la réussite étudiante à l'UQAM, tout en ajoutant des ressources pour les services à la population étudiante, en recrutant notamment des conseillères et conseillers dans les domaines pédagogiques, de l'orientation, de l'accueil, de l'intégration et de l'organisation d'activités pour les personnes issues de l'international, de même que des orthopédagogues et une psychoéducatrice.

Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants

Pour une UQAM innovante

- L'UQAM a adopté des modifications réglementaires pour améliorer l'encadrement dans les programmes d'études de type recherche par la formalisation et le déploiement des ententes. Cela permettra d'établir les bases d'une relation fructueuse entre la direction de recherche et la personne étudiante, et de mieux l'accompagner et la soutenir dans son cheminement universitaire.
- L'UQAM a annoncé, avec ses partenaires Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Commission canadienne pour l'UNESCO, que les archives de l'Acfas créée en 1923 ont été inscrites au Registre de la mémoire du monde du Canada. Ce dernier fait la promotion de la vaste diversité du patrimoine documentaire au pays, qu'il soit scientifique, artistique, culturel, économique ou politique. La reconnaissance de ce patrimoine met en lumière la contribution majeure de la communauté de la recherche à l'avancement des savoirs et au développement des sociétés.
- L'Université a officiellement lancé le Pôle en cinéma, situé au pavillon Judith-Jasmin. Grâce à cet espace professionnel qui reproduit les plateaux de tournage au Québec, au Canada et à l'international, les étudiantes et étudiants du programme en cinéma de l'École des médias ont accès à un environnement d'apprentissage à la fine pointe de la technologie pour accueillir, lors de classes de maître et d'ateliers, des membres de l'industrie dont l'expérience et l'expertise enrichissent leur formation.

- L'UQAM a ouvert le Centre de services orthopédagogiques à Laval pour que les personnes étudiantes à la maîtrise puissent prodiguer des services dans les locaux du Campus de Laval, tout en maintenant celui qui accueille les jeunes du quartier Centre-Sud à Montréal, en partenariat avec la Maison Le Dauphin. Ce Centre permet non seulement d'aider plus d'enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, mais aussi d'offrir une expérience pratique à plusieurs personnes étudiantes, sous la supervision du corps professoral de la Faculté des sciences de l'éducation.
- Au cours de cette année académique, l'UQAM est devenue la première université francophone au Canada à obtenir l'accréditation du British Council pour l'*International English Language Testing System*, un test qui mesure la maîtrise de l'anglais et qui est reconnu par plus de 11 000 organisations à travers le monde. Ainsi, les personnes étudiantes qui doivent certifier leur niveau de maîtrise en anglais pourront le faire à l'UQAM avec un niveau d'accréditation reconnu à l'international. Un volet général pour le grand public est aussi offert aux professionnelles et professionnels ou à tout autre individu nécessitant une évaluation de sa compétence linguistique (embauche, formation, etc.).
- Après la Clinique internationale de défense des droits humains, la Faculté de science politique et de droit a créé une nouvelle clinique juridique : la Clinique de justice sociale. Ces deux cliniques ont reçu un financement important du ministère de la Justice du Québec, dans le cadre de son programme d'accès à la justice. Celui-ci favorisera la mise en place d'une plateforme commune d'outils pour les conseils juridiques, favorisant la prestation et le volume des activités cliniques, qui sera axée principalement sur les dossiers liés aux questions de genres et de sexualités.

Les futurs professionnels et professionnelles du droit pourront ainsi acquérir de multiples compétences sur une base pratique. Les personnes étudiantes participeront à des cas de défense des droits, sous la supervision du corps professoral du Département des sciences juridiques et de professionnelles et professionnels du droit. Elles seront appelées, selon les dossiers, à établir des avis ou des stratégies juridiques, à effectuer des recherches quant à l'application du droit et à rédiger des rapports, projets de plaintes ou mémoires dans des contextes réels.

- L'Université a réalisé une vaste consultation sur les enjeux pédagogiques et d'accessibilité propres à l'enseignement en ligne, au cours de l'année 2022-2023. Celle-ci vise à comprendre la nature d'obstacles possibles à l'enseignement en ligne en tout ou en partie et à alimenter la réflexion institutionnelle sur une stratégie portée sur la diversification des modalités d'enseignement.
- L'UQAM, ses facultés et l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) ont organisé plus de 13 écoles d'été permettant de donner un contexte particulier d'apprentissage et de formation sur des sujets précis. En voici quelques exemples :
 - École d'été Witamawi, organisée en collaboration avec le Centre d'études collégiales des Premières Nations Kiuna, au sein de la communauté abénakise d'Odanak, permettant aux personnes étudiantes de la Faculté des sciences de l'éducation de participer à des expériences immersives avec des contenus et approches correspondant aux perspectives autochtones;
 - École d'été par et pour les femmes autochtones leaders, organisée par Femmes autochtones Québec, l'UQAM et la Faculté de science politique et de droit, offrant des ateliers pratiques pour mieux comprendre les structures et mécanismes de gouvernance autochtone;

- École de printemps pour la diversité à l'école, organisée par le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance, s'adressant au personnel en éducation et valorisant les différentes façons d'apprendre des élèves, leurs identités plurielles et la singularité de leur parcours de vie;
- NeuroUQAM, qui vise à outiller les personnes participantes aux bases de diverses méthodes propres à la neuro-imagerie et de les accompagner pour parfaire leurs habiletés, notamment en ce qui a trait aux liens entre cerveau, cognition et comportement;
- École d'été sur les matériaux et la durabilité, organisée en partenariat avec le Centre québécois sur les matériaux fonctionnels, qui porte sur les matières requises pour la transition verte et l'importance des politiques publiques à leur sujet;
- École d'été à Berlin, dont la septième édition, grâce aux partenariats de l'Université avec d'autres établissements, a permis à des cohortes de personnes étudiantes inscrites à l'École de langues et à la Faculté des sciences humaines de suivre des cours magistraux, des tours guidés, des exposés et des discussions pour mieux comprendre l'histoire, le système politique et d'autres dimensions de la culture allemande.
- L'UQAM a créé de nombreux programmes au cours de la dernière année académique. Plutôt axés sur des domaines où il y a une pénurie de main-d'œuvre ou un manque de formations créditées, les nouveaux programmes sont les suivants :
 - Un nouveau programme court en français langue seconde qui permet aux personnes étudiantes une plus grande souplesse dans leur cheminement basé sur leurs besoins. Les personnes inscrites pourront choisir parmi des cours sur la lecture, l'écriture, la compréhension et l'expression orales, la prononciation, la phonétique et la grammaire. Ce programme facilitera la transition entre les autres programmes de français langue seconde (certificat ou certificat de perfectionnement);
 - Vingt-deux nouveaux microprogrammes en gestion, visant à offrir une spécialisation dans des domaines novateurs comme l'univers de la création d'entreprises, la finance de marché, l'environnement d'affaires du tourisme, le marketing dans les PME et la création de *start-ups* à l'international;
 - Deux nouveaux programmes courts en communication stratégique des organisations de même qu'en médias sociaux et organisation, deux secteurs touchés par la pénurie de main-d'œuvre;
 - Deux nouveaux programmes courts en statistiques et science des données pour répondre à la demande grandissante du milieu de l'emploi et de l'intérêt des personnes étudiantes;
 - Un programme court de deuxième cycle sur les femmes en Terre sainte permettant aux personnes étudiantes de connaître les personnages féminins des religions juives et chrétiennes;
 - Un programme court en diversité culturelle et religieuse au Québec s'adressant aux personnes qui gèrent la diversité au quotidien, dans la fonction publique ou dans des institutions culturelles, par exemple, mais aussi aux personnes étudiantes qui souhaitent développer une position nuancée et pragmatique face aux enjeux liés à la diversité;
 - Deux nouvelles formations de deuxième cycle – un programme court en gouvernance et contrôle des risques ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gouvernance, contrôle des risques et prévention de la fraude comptable – qui cherchent à combler les besoins de formation dans ces domaines en outillant les personnes qui siègent ou siégeront à un conseil d'administration. Seules formations créditées dans ce domaine, ces nouveaux programmes ont été créés dans la foulée de

différents scandales d'ordre financier ou technologique qui ont éclaboussé des organisations au cours des dernières années;

- Un nouveau programme court de premier cycle en études mondiales qui traite des grands problèmes mondiaux contemporains, des dynamiques transnationales et de la mondialisation; flexible, interdisciplinaire et s'adressant à des personnes étudiantes cherchant à parfaire leur culture générale sur les enjeux mondiaux, ou celles intéressées par des métiers à l'international. La formation est flexible et sert de porte d'entrée au baccalauréat en science politique qui offre une concentration en politique mondiale et relations internationales, mais permet aussi d'obtenir une concentration de premier cycle en études mondiales dans d'autres programmes de l'UQAM;
- Un nouveau microprogramme de deuxième cycle en gestion des opérations à l'ère du numérique, qui a pour objectif de former des spécialistes des opérations dans le domaine manufacturier ou de service. Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, l'urgence pour les organisations d'avoir des chaînes d'approvisionnement numériques et des spécialistes capables de les piloter de bout en bout a été réaffirmée. Cette formation s'adresse autant aux professionnelles et professionnels qui travaillent déjà dans le secteur qu'à des personnes qui ont un baccalauréat en gestion, administration ou finance et qui souhaitent se spécialiser en gestion des opérations.

Pour une UQAM accueillante

- L'Université a effectué un réaménagement des lieux consacrés à la vie étudiante pour améliorer à la fois la visibilité des activités, projets et services offerts à la population étudiante, mais aussi pour rendre les lieux publics plus conviviaux et accessibles pour l'ensemble de la communauté de l'UQAM. Retenons notamment l'amélioration des **aires de consommation de la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin** (modernisation, création d'espace de détente et de travail, rénovation des blocs sanitaires pour plus d'accessibilité) ainsi que l'ajout de mobilier et le remplacement des plafonds et de l'éclairage au **pavillon Judith-Jasmin**. L'embellissement des espaces de vie communs se poursuivra au cours des prochaines années.
- L'UQAM a agrandi l'offre de services du programme « Allô! » qui, à l'aide de jumelages, d'activités, d'événements, d'ateliers et de paires aidantes et pairs aidants, vise à mieux intégrer les personnes étudiantes de l'international à la communauté uqamienne, ce qui favorise leur réussite et leur persévérance.
- Au cours de l'année 2022-2023, la Fondation de l'UQAM et l'Université ont remis aux personnes étudiantes plus de 3500 bourses d'excellence, d'engagement et de soutien financier, d'une valeur moyenne de 4100 \$, pour un total de plus de 14 millions de dollars. Celles-ci permettent d'accroître l'accessibilité aux études et d'augmenter la persévérance scolaire chez les boursières et boursiers en reconnaissant leur succès.
- L'UQAM a officiellement lancé les cinq grands chantiers pour une université inclusive : S'unir contre le racisme; S'engager dans la réconciliation avec les Premiers Peuples; Agir pour l'équité et l'inclusion des personnes en situation de handicap; Agir pour l'équité et l'inclusion des femmes et des personnes LGBTQ2+; Renforcer l'accès à l'égalité en emploi. Ils s'articulent autour d'engagements fermes et d'actions concrètes, dont plusieurs sont déjà en voie de réalisation. Avec le comité de coordination des cinq chantiers, l'Université vise à outiller, accompagner et sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion, de même qu'à s'assurer qu'elle se sente incluse et exprime son plein potentiel.
- L'Université et la Faculté des sciences ont octroyé, pour une deuxième édition, les bourses du Fonds pour les femmes en science. Récompensant des étudiantes des cycles supérieurs qui ont dû surmonter des

embûches de toutes sortes pendant leur parcours scolaire, personnel ou professionnel, ce fonds a comme objectif de créer des modèles pour les jeunes chercheuses pour les encourager à poursuivre leurs études et à ensuite entamer une carrière en sciences. En février 2023, sept étudiantes ont obtenu une bourse pour souligner leur ambition, leur leadership et leur persévérance.

- L'Université a organisé plusieurs activités liées à l'alimentation, l'exercice et la réduction de la consommation d'alcool et de tabac, dans le cadre du Mois des saines habitudes de vie, en mars. À travers des conférences, activités participatives et kiosques, les personnes étudiantes et employées de l'UQAM ont pu en apprendre plus sur les saines habitudes de vie et la façon de les maintenir, le bien-être numérique au travail et aux études, la sensibilisation aux méfaits du tabagisme, l'alimentation en période de stress, les facteurs de protection en santé mentale et physique. Plusieurs activités sportives ont aussi été offertes gratuitement au Centre sportif à l'ensemble de la communauté.

Pour une UQAM responsable

- L'Université a mis à jour la Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles, qui prévoit un mécanisme allégeant la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles commis à l'égard de l'Université ou sur le point de l'être. Cette procédure assure aux membres de la communauté universitaire que l'intégrité de l'établissement est préservée, tout en protégeant contre les représailles.

Pour une UQAM rayonnante

- L'Université a conclu une entente avec le Regroupement des cégeps de Montréal en tant que partenaire de l'initiative *Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres*. Celle-ci vise à améliorer le passage du cégep à l'université et la réussite d'un retour aux études dans le but de démocratiser les études supérieures partout au Québec.
- L'Université a conclu une nouvelle entente avec le service d'autopartage Communauto, accordant aux personnes étudiantes, employées ou diplômées un rabais sur un nouvel abonnement. Ce partenariat de trois ans s'inscrit dans la volonté de l'Université de contribuer à la réduction de son empreinte écologique en matière de transport et de devenir carboneutre d'ici 2040. De plus, il permettra à Communauto de bénéficier de la collaboration des chercheuses, chercheurs et personnes étudiantes stagiaires de l'UQAM s'intéressant aux secteurs des transports, de la mobilité et de la transition écologique.
- D'autres actions facultaires ont aussi été posées pour encadrer la formation des personnes étudiantes. En voici quelques-unes :
 - Le Département de sociologie a lancé les soirées *Ciné-socio*, pendant lesquelles une série de documentaires sur des enjeux d'ici ou d'ailleurs ont été présentés tout au long de l'année académique. Les projections sur des thématiques diversifiées (ex. : le nationalisme québécois, la lutte contre l'embourgeoisement d'un quartier historique à Marseille ou la résistance et la répression militaire en Colombie) étaient suivies de discussions avec les équipes de réalisation des films et des spécialistes du domaine. Le documentaire a ainsi été utilisé pour susciter à la fois une réflexion sociologique, un débat citoyen sur des questions et des problèmes sociaux, et pour créer un espace de réflexion intellectuelle pour l'ensemble de la communauté de l'UQAM.
 - La Faculté des arts a organisé la première édition de la Soirée mentorale des arts, avec la collaboration du Bureau des diplômés et du Conseil des diplômés de la faculté. Cet événement permet d'offrir des

moments d'échanges aux personnes étudiantes ou diplômées avec des professionnelles et professionnels de différents horizons. Ainsi, chefs d'orchestre, chorégraphes, muséologues, metteuses et metteurs en scène, artistes visuelles et visuels, designers, dramaturges, conservatrices et conservateurs de musée ont pu servir de mentors pour l'occasion et créer des liens avec la relève de leur domaine.

- L'ESG UQAM a souligné son 30^e anniversaire en orchestrant *Décadra*, un événement réunissant 400 représentantes et représentants de la communauté d'affaires de Montréal, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre de la Métropole et de la région de Montréal. Cette soirée a permis de rassembler, d'inspirer et de célébrer la communauté de l'ESG UQAM, tout en la faisant rayonner auprès des milieux des affaires de façon créative et innovante, et en reconnaissant l'engagement du corps enseignant et des personnes étudiantes, diplômées et employées.
- La Faculté des sciences de l'éducation a organisé pour une septième année consécutive les rencontres *Educere*, qui offrent la possibilité de créer un lieu de partage et de connaissance en éducation. Par des conférences qui alimentent les réflexions sur des sujets d'actualité, le corps enseignant de l'UQAM et d'autres établissements ainsi que des expertes et experts de divers milieux viennent transmettre leurs connaissances à la communauté de l'Université intéressée par les nombreux thèmes abordés.
- L'Institut des sciences mathématiques (ISM), basé à l'UQAM, et le Centre de recherches mathématiques (CRM), établi à l'Université de Montréal, ont lancé le Pôle de coordination scientifique du CRM-ISM (Pôle CRM-ISM) au Complexe des sciences Pierre-Dansereau. Ce lieu de rencontre privilégié, au centre-ville de Montréal, pour les mathématiques de haut niveau entre personnes chercheuses mondialement connues, réaffirmera la place qu'occupent les sciences à Montréal et à l'UQAM. Il pourra accueillir des spécialistes de différents domaines scientifiques – mathématiques, informatique, finance, management et technologie –, ce qui bénéficiera aux personnes étudiantes des cycles supérieurs.
- L'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) a signé et mis en œuvre la nouvelle convention avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec sur le financement du Centre de réflexion francophone de l'Institut sur les enjeux internationaux et diplomatiques (2022-2027). Cette entente a notamment permis en 2022-2023 d'octroyer deux bourses-stages à des personnes étudiantes, d'organiser deux conférences diplomatiques, de réaliser neuf épisodes du balado « Coup de fil diplomatique », et de procéder à six analyses, rapports ou dossiers d'actualité « Regards de l'IEIM » publiés par des personnes étudiantes, contribuant ainsi au partage des connaissances entre universitaires et décideuses et décideurs.
- La Faculté de communication de l'UQAM a poursuivi les travaux sur l'admission préautorisée à la maîtrise en communication pour ainsi faciliter le passage aux cycles supérieurs pour les personnes diplômées du premier cycle avec d'excellents dossiers universitaires et les accompagner plus aisément et de façon plus efficiente dans l'atteinte de leurs objectifs d'études.

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE



La recherche et la création jouent un rôle central dans la réalisation de la mission de l'UQAM qui vise à former des citoyennes et citoyens éclairés et engagés, tout en contribuant activement au développement social, économique et culturel de la société québécoise. Les activités de recherche et de création menées à l'UQAM comportent souvent des dimensions critiques et transformatrices dans lesquelles se trouvent remis en cause les concepts, théories, méthodologies, pratiques et paradigmes scientifiques, professionnels et sociaux qui participent, au quotidien, à façonner le visage de la société.

À cette fin, l'UQAM investit dans une vaste gamme de disciplines et de domaines de recherche et de création, instituant ainsi un environnement intellectuellement stimulant pour les personnes étudiantes, le corps professoral et sa communauté en général.

Principales orientations de recherche

En novembre 2020, le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion s'est doté d'orientations stratégiques pour la période 2020-2025. Ainsi, les actions pour la recherche et la création reposent sur trois orientations stratégiques, soit l'innovation, l'intersectorialité et l'impact des retombées de la recherche :

- L'**innovation** caractérise la recherche et la création à l'UQAM. Qu'elle soit scientifique, technologique, sociale, institutionnelle ou organisationnelle, elle constitue sans doute ce qui caractérise le mieux les chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs de l'UQAM, et donne un sens à leur travail : faire avancer les savoirs et les pratiques, mais aussi renouveler, parfois radicalement, les regards et perspectives sur les objets de connaissance ou les manières de les appréhender.
- L'**intersectorialité** se déploie à travers les instituts thématiques de l'UQAM, de nombreux regroupements et réseaux de recherche stratégiques, autant de structures institutionnelles rassemblant des expertises en recherche et création ainsi que des programmes pluri/trans/interdisciplinaires et intersectoriels.
- L'**impact** représente un vecteur stratégique des activités de recherche et de création de l'Université. Créer de la valeur scientifique et sociale ajoutée à travers l'innovation et l'intersectorialité, c'est augmenter l'incidence de la recherche et de la création au bénéfice du plus grand nombre.

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

En 2022-2023, l'UQAM conserve sa position dans la moitié supérieure du classement 2022 des 50 meilleures universités de recherche au Canada, publié annuellement par Research Infosource¹. Elle se positionne ainsi au 24^e rang du classement général au Canada et au 5^e rang au Québec. Parmi les universités ne possédant pas de faculté de médecine, elle occupe le 8^e rang à l'échelle canadienne et le 1^{er} rang au Québec.

Notons que, depuis 2018, on mesure de fortes croissances des financements fédéral, provincial (notamment de la part des organismes subventionnaires) et privé. Ainsi, au cours des dernières années, l'UQAM a connu une croissance

¹ RESEARCH INFOSOURCE INC. *Canada's Top 50 Research Universities 2022*, [En ligne], 2022.
[<https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2022/list>]

importante des fonds destinés à soutenir la recherche et la création, établissant le financement global de la recherche à plus de 88 millions de dollars en 2022-2023.

1. Obtention de financements majeurs

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu en 2022-2023 plus de 29 millions de dollars en subventions de recherche du Canada pour plusieurs projets d'envergure financés par les conseils fédéraux – soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fédération canadienne pour l'innovation et le Programme des chaires de recherche du Canada. En témoignent les récentes subventions obtenues par les chercheuses et chercheurs de l'UQAM, dont :

- La subvention des IRSC de 950 000 \$, obtenue par la professeure Kim Lavoie afin de poursuivre l'étude internationale iCare sur les attitudes, les préoccupations et les comportements liés à la COVID-19;
- Le financement par le ministère de la Protection civile du Canada de plus de 585 000 \$ pour soutenir le projet de recherche dirigé par le professeur Mathieu Boudreault, qui vise à réduire l'incidence des inondations et à améliorer la résilience du Canada;
- La subvention du ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada de 200 millions de dollars pour un projet impliquant l'UQAM, l'Agence spatiale canadienne et la NASA, qui vise à améliorer les prévisions des phénomènes météorologiques extrêmes et la surveillance des catastrophes (à noter que l'entièreté de la somme ne sera pas attribuée uniquement à l'UQAM, mais à plusieurs universités à travers le Canada).

Du côté provincial, les chercheuses et chercheurs ont obtenu 14,66 millions de dollars des Fonds de recherche du Québec (Nature et technologies, Santé, Société et culture), une augmentation de 16 % par rapport à l'année dernière.

L'UQAM a également connu une hausse de 29 % des contrats de recherche, avec un montant s'élevant cette année à 12,46 millions. Au rang des exemples, citons la subvention de 8,67 millions sur 3 ans qui a été octroyée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs à la professeure Michelle Garneau, une experte reconnue aux échelles nationale et internationale sur la question du carbone et des milieux humides, afin qu'elle réalise l'étude des bilans de carbone dans les milieux humides naturels et perturbés du Québec méridional.

Les autres sources d'investissement en recherche sont également en hausse et ont atteint 21,3 millions de dollars. Un exemple concret de la reconnaissance de la qualité de la recherche menée à l'UQAM est le don majeur fait cette année par la Fondation Courtois qui a accordé 12 millions de dollars au Centre d'excellence en recherche sur les maladies orphelines – Fondation Courtois. Il s'agit du don le plus important jamais reçu à la Fondation de l'UQAM.

À ces montants s'est ajouté un investissement interne de 5,14 millions. Ainsi, en ce qui concerne le financement global de la recherche au Canada, le niveau d'investissement reste appréciable. Tout comme l'an passé, les besoins en recherche et développement en santé et en développement durable laissent entrevoir des perspectives très intéressantes sur le financement de la recherche.

2. Création de nouvelles unités de recherche

L'année 2022-2023 a vu la création de plusieurs unités de recherche et de création qui ont enrichi le paysage de l'UQAM :

- Un pôle d'excellence
 - Le Pôle CRM-ISM attirera chaque année une centaine de chercheuses et chercheurs de haut calibre des quatre coins du monde. Logé au Complexe des sciences Pierre-Dansereau, il accueillera des événements du CRM, dont le siège est situé à l'Université de Montréal, en plus des activités de l'ISM, basé à l'UQAM.
- Quatre nouvelles chaires stratégiques
 - La Chaire de recherche en neurosciences cognitives pour l'éducation dès la petite enfance, dont la titulaire, la professeure Lorie-Marlène Brault Foisy, analysera, soutiendra et enrichira les stratégies d'intervention éducative auprès de jeunes enfants.
 - La Chaire de recherche en biologie computationnelle et structurale des réseaux protéiques, dont le titulaire, le professeur Laurent Capadoccia, étudiera les protéines chez l'humain pour comprendre et traiter des maladies rares, comme le syndrome de Rett, ainsi que chez les plantes, où elles jouent un rôle crucial dans la réponse aux stress environnementaux et climatiques. Les travaux de cette entité auront des applications en biopharmaceutique et en biotechnologie végétale.
 - La Chaire de recherche en santé mentale périnatale et bien-être de la famille, dont la titulaire est la professeure Catherine Herba cernera les facteurs de risque et de résilience périnataux selon une approche intersectorielle et à partir de projets longitudinaux.
 - La Chaire de recherche partenariale sur la mise en valeur des savoirs et des traditions orales autochtones, dont le titulaire, le professeur Laurent Jérôme, travaillera avec des organismes autochtones afin de répondre à leurs préoccupations et de transmettre les patrimoines, les histoires et la mémoire des Premiers Peuples.
- Une chaire de recherche-innovation en partenariat
 - La Chaire de recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle a été lancée le 19 avril 2023. Dirigée conjointement par le professeur Abdoulaye Baniré Diallo de l'UQAM et par la professeure Elsa Vasseur de l'Université McGill, elle vise à favoriser la longévité et le bien-être animal dans les fermes laitières par la télédétection et l'intelligence artificielle.
- D'autres chaires
 - La Chaire INFRA-S sur la valorisation sociale des infrastructures, chapeautée par la professeure Nathalie Drouin, vise à éclairer les actrices et acteurs de l'écosystème des infrastructures sur les façons de relever les défis sociaux et de les outiller afin d'intégrer les meilleures pratiques pour soutenir une valorisation sociale des infrastructures.
 - La Chaire collective de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression, codirigée par la professeure Maryse Potvin, l'une des huit cotitulaires, et financée par les Fonds de recherche du Québec et le Centre national de recherche scientifique français pour une somme de deux millions de dollars sur cinq ans pour chacun des organismes, qui vise à apporter une

contribution déterminante aux travaux et aux efforts en matière de liberté d'expression, tout en permettant au Québec et à la France de jouer un rôle pilote dans ce domaine à l'échelle mondiale.

3. Activités majeures de diffusion et de rayonnement

- Les efforts soutenus des centres de diffusion de l'UQAM ont permis de continuer de mettre en valeur la recherche et la création menées par les professeures, professeurs et personnes étudiantes de l'UQAM. Le Cœur des sciences a ainsi offert une programmation au grand public, composée de 10 conférences et causeries avec des chercheuses et chercheurs de l'UQAM, et 30 balades scientifiques ont été animées par des personnes étudiantes de l'UQAM. Fait également notable, le succès du programme « Sprints de sciences » et d'ateliers qui s'adressent aux écoles secondaires : plus de 10 800 élèves à travers la province et 3100 hors Québec ont pu suivre ces conférences sur des thèmes allant des inondations à la biodiversité forestière ou la rainette faux-grillon, en passant par l'ADN environnemental.
- Soulignons aussi la présentation de deux expositions à la Galerie de l'UQAM :
 - *Eshi uapatakau ishkujeatsh tshitassinu/Regards de femmes sur le territoire*, réunissant les œuvres de trois artistes de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh de Mashteuiatsh, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où le territoire matériel et immatériel occupait une place centrale en tant que promesse de vie meilleure et lieu de transmission, de connexion ou de guérison lié à l'identité;
 - *Effacer voir ou le jour où j'ai arrêté de dessiner*, proposant des œuvres de Lynn Kodeih, finissante à la maîtrise en arts visuels et médiatiques, qui, à travers des expérimentations formelles et plastiques creusant le rapport au territoire, générerait des protocoles de disparition de l'image pour révéler sa matérialité.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT



Priorités de développement

Lors de sa fondation, il y a maintenant plus de 50 ans, l'UQAM a été investie d'une responsabilité de démocratisation du savoir auprès de la population québécoise francophone. Résolument engagée dans le développement de Montréal et du Québec, elle répond aux besoins en constante évolution des collectivités. Elle se classe parmi les grandes universités en recherche au Canada et est reconnue entre autres pour la qualité de l'encadrement offert par son personnel enseignant ainsi que le caractère innovant de ses programmes et des domaines de recherche de son corps professoral.

Les enjeux complexes auxquels font face Montréal et le Québec, tels que le vieillissement de la population, la pénurie de main-d'œuvre, le déclin du français, l'exacerbation d'enjeux urbains comme l'itinérance et la consommation de drogues, appellent des solutions créatives et de nouvelles collaborations. Véritable atout pour le Québec, l'UQAM entend jouer un rôle d'importance en ce sens, poursuivant son apport à la transformation de la société.

Dans ce contexte, quatre priorités ont été énoncées pour l'année 2023-2024 :

- La santé et les services sociaux;
- La valorisation du français;
- La relance du Quartier latin;
- L'innovation académique.

Priorité 1 – La santé et les services sociaux

L'UQAM compte plus de 250 professeures et professeurs évoluant dans le domaine de la santé. Actifs notamment en biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, kinésiologie, neurosciences, psychologie, sexologie et travail social, leurs recherches ont été financées à près de 16 millions de dollars en 2022-2023².

Ces chercheuses et chercheurs sont regroupés au sein de différentes unités institutionnelles et interuniversitaires, et représentent d'ailleurs le plus important contingent parmi les membres du Regroupement intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (UQ). Les publications dans le domaine de la médecine des chercheuses et chercheurs de l'UQAM figurent dans les meilleures revues à l'international et sont largement consultées³, permettant à l'UQAM de se comparer avantageusement aux universités dotées d'une faculté de médecine.

Par ailleurs, plus de 4000 étudiantes et étudiants aux 3 cycles⁴ étaient inscrits à l'UQAM en 2022-2023 dans des activités académiques liées au domaine de la santé. Dans l'ensemble du Québec, ce secteur semble attirer de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants, si l'on observe l'évolution des inscriptions dans les universités québécoises : entre

² Inventaire du financement de la recherche de l'UQ, 18 juin 2023

³ Analyse SciVal de l'UQAM, 30 août 2023

⁴ Bureau de la recherche institutionnelle de l'UQAM, 15 juin 2023

l'automne 2012 et l'automne 2022, on constate notamment une augmentation de 41 % des nouvelles inscriptions dans le domaine de la santé aux cycles supérieurs⁵.

Au même moment, le milieu de la santé au Québec continue à faire face à une forte pénurie de personnel pour plusieurs corps d'emploi. Pour contribuer à la résorption du déficit de ressources humaines en santé, l'UQAM entend donc créer, dès 2023, la Faculté des sciences de la santé qui regroupera de nouveaux départements et programmes d'études, par exemple en médecine, nutrition, ostéopathie, pharmacie et sciences infirmières.

L'Université travaille étroitement sur ce projet avec ses partenaires du réseau de l'UQ afin de créer un programme de médecine qui se déploierait au sein de différentes composantes de ce réseau. Parallèlement, l'UQAM entend conclure en 2023-2024 une entente d'affiliation avec un grand hôpital de la région métropolitaine permettant l'enseignement clinique à grande échelle, la supervision de stages dans toutes les disciplines de la santé et des services sociaux ainsi que l'internat en médecine.

Par ailleurs, l'UQAM souhaite consolider la présence de ses cliniques de formation pratique, notamment en services psychologiques et en sexologie, et souhaite ouvrir sur le campus une clinique médicale au bénéfice des usagers et usagers de l'Université et de la communauté environnante.

Priorité 2 – La valorisation du français

Au tournant des années 1960, 11 % de la population québécoise anglophone poursuivait des études supérieures, contre seulement 4 % des francophones⁶. Le gouvernement du Québec a alors réfléchi à la création d'une deuxième université de langue française à Montréal. C'est en 1968 et 1969 que se concrétise le grand projet de démocratisation du savoir en français par la fondation du réseau de l'UQ et de l'UQAM.

Depuis plus de 50 ans, l'UQAM contribue ainsi à la valorisation du français en offrant ses programmes exclusivement dans cette langue dans la région métropolitaine. Plus de 300 000 personnes sont diplômées de l'UQAM. Une grande partie évolue dans toutes les sphères de la société et contribue quotidiennement à la vitalité du français à Montréal et au Québec.

L'Université compte poursuivre, en français, le développement de sa programmation diversifiée et originale dans tous les domaines du savoir. Consciente de l'importance de la diversification des points de vue devant la complexité des enjeux du monde actuel, elle promeut également la diffusion des savoirs en français et mobilise la recherche et la création francophones dans le développement du Québec.

L'UQAM évalue les possibilités de bonification de son offre de formation destinée aux personnes dont le français n'est pas la langue maternelle et envisage de mettre sur pied un carrefour sur la valorisation de la langue française pour fédérer ses initiatives vouées à la promotion et au respect de la langue. Sa politique linguistique, modifiée en juin 2023, instaure par ailleurs la création d'un comité permanent dont les membres, issus des domaines de la linguistique, de

⁵ BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE. *Statistiques d'admission. Ensemble des candidats*, selon la classification rectifiée du ministère de l'Enseignement supérieur « 51 – Sciences de la santé », 19 juin 2023.

⁶ UQAM. *Historique*, [En ligne]. [<https://uqam.ca/information/historique>]

l'enseignement du français langue seconde, de la didactique des langues et des études littéraires, sont d'ores et déjà engagés dans l'enrichissement des pratiques de l'Université en matière linguistique.

L'UQAM souhaite aussi investir davantage dans le recrutement d'étudiantes et d'étudiants de la francophonie internationale, contribuant à l'intégration en français de cerveaux au Québec et à Montréal en particulier. Il est prévu en 2023-2024 d'améliorer le traitement de leur dossier et le soutien fourni dans leur processus d'intégration et d'immigration.

Priorité 3 – La relance du Quartier latin

L'UQAM compte une communauté de 40 000 personnes étudiantes et employées qui étudient et travaillent sur ses campus au centre-ville de Montréal. Leur présence contribue grandement à la vitalité du Quartier latin. Fière de son ancrage, l'Université est très engagée dans l'essor de son milieu de vie, entre autres par des recherches partenariales de son corps professoral, catalysées par son expertise reconnue dans les services aux collectivités.

L'UQAM a établi au fil du temps de nombreuses collaborations fructueuses avec des partenaires du secteur : les sociétés de développement commercial du Quartier latin et du Village, le Partenariat du Quartier des spectacles, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, etc.

Malheureusement, force est de constater que la pandémie de COVID-19 a frappé durement le secteur et exacerbé ses défis liés notamment à la pauvreté, à l'itinérance, à la sécurité et à la salubrité. L'UQAM entend prendre des moyens à la hauteur des problématiques identifiées pour faire de l'Université un vecteur de redynamisation du quartier. Les initiatives universitaires en ce sens seront coordonnées, dès l'automne 2023, par l'accueil d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur associé qui se consacrera à la relance du Quartier latin.

Le mandat de cette personne sera de renforcer les liens de l'UQAM avec les partenaires concernés par la relance du quartier, de contribuer à la conception d'une vision urbaine renouvelée et de stimuler la mobilisation des expertises de l'UQAM – en urbanisme, design de l'environnement, psychologie, itinérance, travail social, arts, médias numériques, etc. –, dans la mise en œuvre d'actions stratégiques au bénéfice du quartier.

De plus, dans les prochains mois, l'UQAM entend contribuer à l'amélioration du tissu urbain par la rénovation de sa bibliothèque centrale sur la rue Berri et la mise en service du pavillon de l'Entrepreneuriat et de l'innovation, sur la rue Sanguinet. Elle espère aussi faire l'acquisition, dès l'automne 2023, du terrain de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent, un grand pas vers la concrétisation du projet de pavillon destiné aux arts de la scène.

Priorité 4 – L'innovation académique

La création de l'UQAM trouve son origine dans un contexte de réformes du système scolaire québécois et de volonté d'accroître l'accessibilité aux études supérieures, notamment pour les personnes qui n'y avaient historiquement pas accès. L'un des cinq établissements ayant fusionné pour instituer l'UQAM, le collège Sainte-Marie, avait déjà pour mission d'offrir des cours à temps partiel aux personnes en situation d'emploi. L'UQAM a donc dans son ADN l'adaptation de sa formation et de ses pratiques pédagogiques à des clientèles atypiques aux besoins particuliers.

Plus que jamais, elle doit innover dans sa programmation et multiplier les modes de prestation des activités académiques pour répondre aux besoins de formation de la population à toutes les étapes de la vie. Cela se concrétise notamment par une diversification des horaires et des modalités d'enseignement, une offre de cours spécifique en région métropolitaine, des programmes courts et spécialisés, de la formation continue tant à l'Université qu'en entreprise, une hausse des contingents dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre, etc., autant de priorités organisationnelles pour l'année 2023-2024 et les suivantes. C'est de cette façon que l'UQAM pourra poursuivre sa mission d'accessibilité aux études supérieures et contribuer pleinement au développement de la société québécoise.

La rétention des personnes étudiantes nécessite une attention soutenue. Le PARES, en vigueur depuis 2021, constitue un levier supplémentaire pour l'UQAM pour consolider ses initiatives et interventions qui visent la persévérance et la réussite étudiantes auprès de certaines populations ciblées, entre autres par l'embauche de ressources supplémentaires.

Par ailleurs, l'UQAM doit gagner en agilité dans l'actualisation de ses formations. Sans compromettre les valeurs de collégialité qui sont au fondement de ses activités académiques, l'Université bonifiera cette année le soutien à la modification et à la création des programmes, et veillera à mettre en place des incitatifs à l'augmentation de l'effectif étudiant pour les programmes, départements et facultés.

De plus, en juin 2023, le Registrariat a été rattaché de façon temporaire au Rectorat. Ce dernier a pour priorités une plus grande automatisation des processus d'admission et une réduction des délais de traitement des demandes afin d'accroître le taux de conversion en inscriptions.

Orientations en lien avec la politique de financement du ministère de l'enseignement supérieur

1. L'accessibilité et la réussite

Une plus grande accessibilité aux études supérieures et la démocratisation du savoir sont à l'origine même de la création de l'UQAM. Son actuel plan stratégique témoigne d'une volonté de mettre en place un milieu de vie inclusif favorisant la réussite du projet académique d'étudiantes et d'étudiants de toutes conditions socioéconomiques. Voici les objectifs du Plan stratégique 2021-2024 de l'UQAM qui se rapportent à la première orientation de la Politique québécoise de financement des universités :

- Accroître l'accessibilité aux études.
- Bonifier les pratiques de soutien à la persévérance et à la réussite étudiante.
- Stimuler la poursuite des études aux cycles supérieurs.
- Améliorer et diversifier l'offre de formation et les pratiques d'enseignement.
- Accroître l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des structures et des pratiques.
- Favoriser une bonne santé mentale et physique chez les membres de la communauté.

En 2023-2024, l'UQAM compte notamment réaliser les initiatives suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre du PARES qui comprend des interventions visant l'amélioration des services directs offerts aux personnes étudiantes par des projets transversaux institutionnels, des projets ciblés au sein de programmes d'études, et par des projets locaux émanant des unités académiques.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur afin de déployer des ressources adaptées aux réalités et aux besoins de la population étudiante en santé mentale.
- Élaborer et implanter le projet-pilote d'un programme de mentorat, ayant recours à des diplômées et diplômés agissant comme mentors auprès de la relève étudiante.
- Créer un carrefour sur la valorisation de la langue française pour fédérer les initiatives visant le respect, la mise en valeur et le rayonnement du français.
- Cibler les domaines dans lesquels la demande pour de la formation à distance est en croissance et accompagner de façon soutenue les unités académiques souhaitant diversifier les modalités d'enseignement dans les programmes d'études.
- Promouvoir auprès des personnes diplômées les programmes de deuxième cycle ainsi que les microprogrammes afin de compléter leur formation et enrichir leur développement professionnel.
- Réviser la Politique sur les relations interethniques et adopter la Politique d'éducation inclusive et la Politique relative à la parentalité et à la proche aidance.

2. Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

L'UQAM compte parmi ses valeurs fondamentales l'engagement et l'ancrage dans les milieux. Pionnière dans le déploiement des services aux collectivités, elle souhaite encore davantage se mettre à l'écoute des besoins de la société. Ayant à cœur l'insertion socioprofessionnelle de ses diplômées et diplômés, elle entend continuer de jouer un rôle distinctif dans le développement des compétences de la population du Québec.

Forte de ses multiples partenariats à l'étranger, l'UQAM veut accroître le nombre de personnes étudiantes de l'international et mieux les outiller dans leur intégration à l'université et à la société québécoise. De plus, l'UQAM contribue à la renommée de Montréal et du Québec à l'international par les réalisations de ses enseignantes et enseignants, étudiantes et étudiants, diplômées et diplômés, qui s'illustrent quotidiennement partout à travers le monde, dans tous les domaines. Voici les objectifs du Plan stratégique 2021-2024 de l'UQAM qui se rapportent à la deuxième orientation de la Politique québécoise de financement des universités :

- Consolider, élargir et activer les ententes-cadres de l'Université avec les autres établissements d'enseignement d'ici et d'ailleurs ainsi qu'avec les milieux publics, communautaires et d'affaires.
- Favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans les milieux professionnels.
- Solidifier et étendre les relations internationales et diplomatiques de l'Université.
- Accroître la notoriété et l'attrait de l'Université.
- Accentuer la visibilité des réalisations des personnes étudiantes, employées et diplômées.

En 2023-2024, l'UQAM compte notamment réaliser les initiatives suivantes :

- Intensifier l'accompagnement à la création et à la modification de programmes dans les domaines où il y a une pénurie de main-d'œuvre.
- Mettre sur pied une Faculté des sciences de la santé, accélérer les projets de création de programmes en santé et collaborer avec l'UQ pour créer un programme de médecine au sein du réseau.
- Consolider la présence des cliniques de formation pratique, notamment en services psychologiques et en sexologie, et entamer les démarches en vue de l'ouverture d'une clinique médicale sur le campus.
- Cartographier et améliorer l'offre de services en employabilité et en stages dans les facultés, et cibler les milieux ayant les plus grands besoins.
- Offrir aux finissantes et finissants de nouvelles occasions d'échanger avec des diplômées et diplômés issus de divers milieux professionnels, dans le cadre d'activités de réseautage et de journées carrières.
- Mettre en place un programme d'entrepreneuriat étudiant en milieu urbain et en économie sociale par une collaboration entre le Centre d'entrepreneuriat de l'UQAM et le MT Lab.
- Mettre sur pied une nouvelle bourse de mobilité qui couvrira les frais de déplacement des personnes étudiantes de premier cycle qui souhaitent effectuer un séjour d'études dans un pays « non traditionnel ».
- Améliorer le soutien fourni aux étudiantes et étudiants internationaux dans les processus d'immigration et d'intégration.
- Établir une grille d'évaluation des ententes-cadres internationales pour renforcer les liens avec les partenaires les plus stratégiques.
- Organiser des missions internationales, notamment en France et au Maghreb.

3. La recherche et la création

L'UQAM est reconnue pour la créativité des membres de son corps professoral qui sont souvent les premières et premiers à investir de nouveaux créneaux de recherche. Leurs activités de recherche et de création concourent au développement du plein potentiel de la société québécoise. L'UQAM soutient la recherche et la création dans tous les domaines et, dans le contexte d'une complexification des enjeux sociétaux, encourage les regroupements interdisciplinaires et la mobilisation des connaissances au bénéfice des organisations publiques, privées et communautaires.

Dans les prochaines années, l'Université entend stimuler davantage l'entrepreneuriat scientifique auprès du corps professoral afin de contribuer à l'atteinte d'objectifs du Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 et de la Stratégie de recherche et d'investissement en innovation du Québec 2022-2027. Voici les objectifs du Plan stratégique 2021-2024 de l'UQAM qui se rapportent à la troisième orientation de la Politique québécoise de financement des universités :

- Améliorer le soutien à la recherche, à la recherche-crédation et à la création.
- Renforcer les répercussions des activités de recherche et d'enseignement auprès des différents milieux et rendre les savoirs accessibles au plus grand nombre de gens possible.

- Accroître la notoriété des chercheuses et chercheurs.
- Favoriser une culture transdisciplinaire dans la formation, la recherche, la création et les services aux collectivités.

En 2023-2024, l'UQAM compte notamment réaliser les initiatives suivantes :

- Brosser un portrait global du financement de la recherche et de la création à l'UQAM dans le but de définir un nouveau modèle budgétaire.
- Créer une fonction de vice-rectrice ou vice-recteur associé, consacrée à la relance du Quartier latin pour catalyser la mobilisation des expertises de l'UQAM dans la résolution des enjeux sociaux, économiques et culturels de la collectivité.
- Repérer des expertes et experts émergents et issus de la diversité en vue de les faire connaître sur les plateformes institutionnelles et auprès des médias.
- Rédiger un document normatif sur les instituts pour réaffirmer et consolider leur rôle dans l'établissement de collaborations de recherches interdépartementales et interfacultaires.

4. La performance des universités et l'efficience du système

Dans le contexte d'une précarité des ressources, l'UQAM doit plus que jamais mettre tout en œuvre pour améliorer son efficience. Il est essentiel de prioriser les actions permettant la simplification des structures et des processus, le bris des silos, l'optimisation des systèmes d'information et la mutualisation des ressources. L'UQAM mise également sur la création d'un milieu de vie sain pour les employées et employés, le développement continu et l'accompagnement des carrières pour accroître l'engagement professionnel.

Par ailleurs, dans le respect de la culture organisationnelle de collégialité, la transparence des décisions, l'accessibilité des informations et la qualité des redditions de compte demeurent primordiales. Voici les objectifs du Plan stratégique 2021-2024 de l'UQAM qui se rapportent à la quatrième orientation de la Politique québécoise de financement des universités :

- Simplifier les processus administratifs et décisionnels.
- Maximiser le potentiel des technologies numériques dans la gestion administrative.
- Accroître la collaboration entre les unités et les personnes ainsi que le partage des ressources.
- Parfaire les méthodes de diffusion et d'accessibilité d'une information de qualité transmise à la communauté.
- Clarifier et simplifier les processus de reddition de compte.
- Diversifier les espaces de consultation sur les pratiques académiques et administratives.
- Favoriser une bonne santé mentale et physique chez les membres de la communauté.
- Améliorer l'intégration des nouvelles personnes employées et bonifier les offres de perfectionnement et de formation continue du personnel.

- Enrichir les pratiques de développement professionnel, d'accompagnement des carrières et de mobilisation des expertises des membres du personnel.

En 2023-2024, l'UQAM compte notamment réaliser les initiatives suivantes :

- Diminuer les délais de traitement à l'admission par la révision en profondeur des processus et la modification des règles d'affaires des systèmes d'information.
- Développer un modèle normalisé d'évaluation de la vitalité financière des programmes, permettant d'accélérer le processus d'évaluation des coûts et des produits.
- Offrir à la communauté des rencontres individuelles avec le recteur, organiser des journées portes ouvertes au Rectorat et des rencontres d'échange du recteur avec la communauté.
- Organiser différents modes de consultation de la communauté dans le cadre de la préparation du prochain plan stratégique institutionnel.
- Améliorer l'efficacité énergétique des immeubles par le développement d'un plan directeur en transition énergétique immobilier et la réalisation de projets d'économie d'énergie.
- Revoir l'arrimage entre le plan de développement individuel et les besoins de relève et de recrutement de l'Université.

Plan stratégique

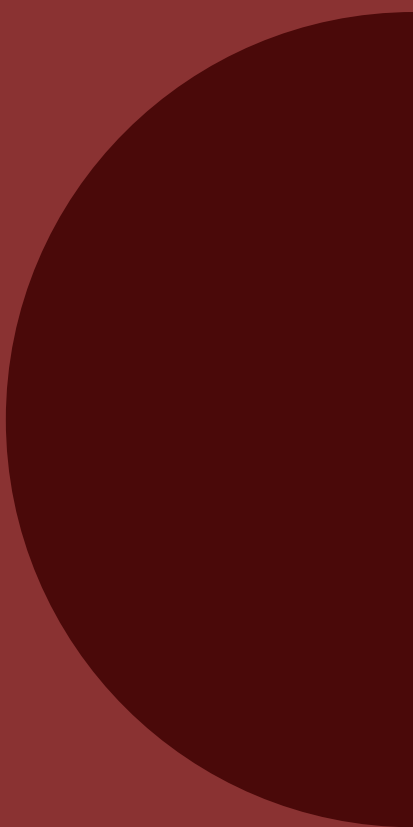
2021—2024

Au centre de tout



UQÀM

Table des matières



4	Message de la rectrice
6	L'Université en bref
7	Mission
7	Valeurs
7	Vision
8	L'UQAM en quelques mots
10	L'UQAM en quelques chiffres
13	Choix stratégiques
14	Orientation 1 — Pour une UQAM innovante
16	Orientation 2 — Pour une UQAM accueillante
18	Orientation 3 — Pour une UQAM responsable
20	Orientation 4 — Pour une UQAM rayonnante

Message
de la rectrice





Avant la crise sanitaire qui a soudainement bouleversé nos habitudes, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fêtait ses 50 ans. Les célébrations du jubilé ont été l'occasion de constater avec reconnaissance et admiration le chemin parcouru depuis sa fondation.

Le développement remarquable de ses programmes d'études, la croissance constante de ses activités de recherche, de création et de diffusion, ainsi que la vigueur renouvelée de son ancrage dans les collectivités font de l'UQAM une grande université, dont tout le Québec a raison d'être fier.

L'UQAM est aujourd'hui un établissement incontournable dans le paysage universitaire québécois. Grâce à la passion et au dévouement des membres de sa communauté, ses apports au développement scientifique, social, culturel et économique sont soutenus et multiples, et ce, aux échelles locale, nationale et internationale.

Accessible, humaine, inventive et rigoureuse, l'UQAM fait les choses à sa façon, et de belle façon. Toujours animée par ses valeurs fondamentales de démocratisation du savoir et d'accessibilité aux études universitaires, elle évolue en allant au-devant des pratiques et des connaissances émergentes, de l'évolution des méthodologies et des technologies, des besoins changeants des collectivités, ainsi que des profils variés de ses étudiantes et étudiants.

Je suis convaincue que, forte de ses nombreux atouts, l'UQAM se servira des récentes contraintes imposées par la pandémie comme d'un tremplin pour repenser, adapter ou modifier ses méthodes. Le présent plan stratégique orientera les actions de l'Université vers la consolidation de ses acquis et l'actualisation de ses pratiques.

Outre sa fonction de planification et de saine gestion, cette planification stratégique 2021-2024 se veut surtout une occasion d'échanger des idées, de discuter et de se concerter – en plus de constituer un exercice de compromis et de choix – autour d'une vision et d'orientations communes. Amorcée à l'été 2019 dans la foulée du bilan du plan stratégique précédent, l'élaboration du nouveau plan stratégique fut, à l'instar de bien d'autres projets, interrompue au printemps 2020 par l'arrivée de la COVID-19.

Je tiens à souligner notre résilience dans l'adaptation du processus qui s'est déroulé sans dénaturer les étapes prévues : bilan, proposition, consultation, analyse, consolidation finale et adoption. Cette vaste et importante consultation a permis aux membres de la communauté de l'UQAM de participer à une projection collective essentielle. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de s'impliquer et de transmettre généreusement leurs avis et commentaires sur notre belle université.

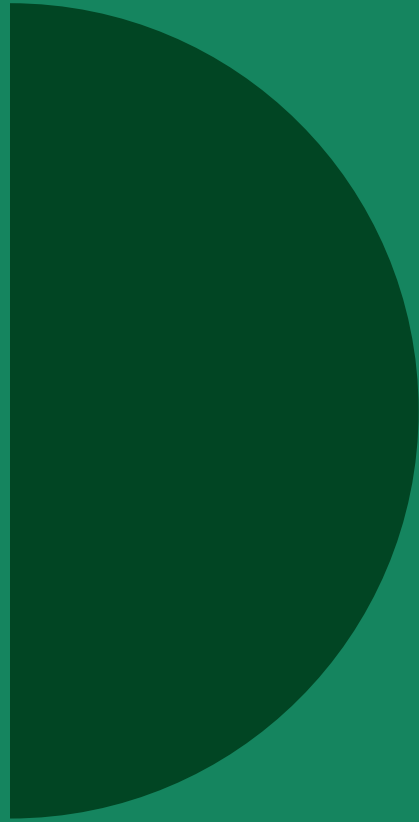
Face à l'incertitude postpandémique et aux autres défis de tout ordre auxquels sont confrontées de nombreuses universités, ce plan stratégique 2021-2024 nous servira de point de départ dans la prise de décisions et la stimulation d'initiatives qui répondront aux aspirations de la communauté. J'espère qu'il mobilisera les professeures et professeurs, les maîtres de langue, les personnes chargées de cours, les cadres supérieures et supérieurs, l'ensemble du personnel-cadre et de soutien ainsi que toute la communauté étudiante dans la poursuite de cette vision d'avenir partagée.

Œuvrons ensemble afin que l'UQAM soit encore plus **innovante, accueillante, responsable et rayonnante**, au bénéfice de sa communauté et de toute la société.

La rectrice,

Magda Fusaro

L'Université en bref



Mission

Université à vocation générale francophone, publique et laïque, l'UQAM a pour mission de :

- › Produire de nouvelles connaissances; transmettre et partager les savoirs; préserver et enrichir le patrimoine scientifique, culturel, intellectuel et artistique;
- › Contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à la réussite étudiante aux trois cycles d'études;
- › Participer au développement de la société par des activités de formation, de recherche et de création arrimées aux préoccupations des milieux éducatifs, culturels, professionnels, sociaux ou économiques;
- › Stimuler, développer et promouvoir la curiosité scientifique et artistique, la pensée analytique, le sens critique, la créativité, l'autonomie et l'engagement.

Valeurs

Quatre valeurs orientent les actions de l'UQAM :

Engagement

Ancrage dans les milieux et ouverture sur le monde

Excellence

Dépassement sur tous les fronts

Imagination

Audace de penser, de dire et de faire autrement

Reconnaissance

Valorisation et promotion des réalisations

Vision

L'UQAM veut être reconnue comme :

Une université d'excellence socialement responsable

Une université qui offre, dans ses facultés et son école, une expérience unique en raison de la très haute qualité de ses activités de recherche, de création et de formation, conjuguée à un engagement exemplaire en faveur de la démocratisation de l'éducation supérieure.

Un milieu d'études et de travail sain, dynamique et stimulant

Ouverte, plurielle et à l'écoute des besoins et des préoccupations de sa communauté, l'UQAM contribue à créer un environnement qui favorise le respect, l'épanouissement, l'engagement et le mieux-être des personnes qui la composent.

Une organisation efficiente sur le plan de la gestion de ses ressources

Une université reconnue pour l'efficacité de son modèle organisationnel, qui combine l'approche collégiale et participative à la simplicité et à l'efficacité de ses processus administratifs et décisionnels.



L'UQAM en quelques mots

Créée en 1969, l'UQAM est née du processus de démocratisation de l'éducation québécoise. Inspirée par l'idéal de l'accessibilité au savoir et à la culture, instituée comme établissement à vocation générale francophone, public, laïc, ouvert sur le monde et intégré dans sa communauté, l'UQAM se consacre au développement du plein potentiel des personnes et de la société.

Elle est reconnue pour son sens de l'innovation dans plusieurs domaines où elle a été la première à s'investir. L'originalité de ses programmes et sa recherche de pointe souvent axée sur des préoccupations sociales ont contribué à bâtir sa renommée et à confirmer sa pertinence pour la société québécoise et ses grands enjeux.

Depuis sa fondation, elle contribue à la vitalité culturelle de la société en formant une grande partie de la relève en arts et en théories de l'art, et en ayant fait place à la création, aux côtés de la recherche, comme activité universitaire essentielle. Elle est également une référence incontournable dans les domaines de la communication et de l'éducation, sachant qu'elle forme 30 % du personnel enseignant du Québec et 70 % de celui de la région de Montréal.

Pionnière dans les sciences de l'environnement avec l'émergence de la notion d'approche écosystémique, l'UQAM est aussi à l'origine de nombreuses innovations sociales, notamment en ce qui concerne les études féministes, les études autochtones, les minorités sexuelles, la justice sociale, la diversité citoyenne, l'éthique et l'entrepreneuriat social.

L'UQAM dispose d'un campus central et d'un complexe des sciences situés au centre-ville de Montréal, au cœur du Quartier latin et du Quartier des spectacles – une localisation géographique privilégiée permettant de profiter d'un environnement urbain et cosmopolite –, auxquels s'ajoutent des campus en région métropolitaine qui favorisent un accès élargi aux études supérieures, au savoir et à la culture.

Son réseau diversifié de partenaires provenant tant du monde des affaires que des milieux culturels, éducatifs, scientifiques ou sociaux est doublé d'une vaste expérience de pratiques collaboratives avec des organismes issus des milieux associatifs et communautaires.

Après 50 ans d'existence, l'UQAM reste fidèle à sa mission de former aussi bien la relève que les personnes en situation d'emploi et de rendre ses ressources accessibles au plus grand nombre. Elle est une fierté pour le Québec et une actrice incontournable des progrès scientifiques, sociaux et culturels.





L'UQAM en quelques chiffres

Population étudiante :

39 403 personnes, dont 8 486 aux cycles supérieurs et 4 376 de l'international (septembre 2020)



Ressources humaines :

5 296 personnes

1 143 professeures et professeurs
25 maîtres de langue
2 124 personnes chargées de cours
1 892 employées et employés de soutien
112 cadres
(mars 2021)

7 grands secteurs

Arts
Communication
Science politique et droit
Sciences
Sciences de la gestion
Sciences de l'éducation
Sciences humaines



L'UQAM en quelques chiffres

Fonds de recherche :

plus de
76 M\$

Subventions et contrats de recherche (2020-2021)

1^{re} place au Québec dans la catégorie des universités
à vocation générale (sans faculté de médecine)

320
programmes
d'études

Dont plus de 145 aux
cycles supérieurs



117 unités de recherche
et de création

- 31 chaires de recherche du Canada
- 27 chaires de recherche-innovation
- 25 centres de recherche institutionnels
- 18 chaires stratégiques institutionnelles
- 6 instituts
- 5 chaires UNESCO
- 3 chaires de recherche industrielle CRSNG
- 2 secrétariats internationaux

281 523
personnes diplômées

pour 387 671 diplômes décernés
(septembre 2020)

Une multitude de personnes diplômées réputées évoluent dans
toutes les sphères de la société, notamment :

David Altmejd, Éline Ayotte, Manon Barbeau, Marie-France Bazzo,
Mathieu Bock-Côté, Hubert Bolduc, Mélanie Dunn,
Jean-Marc Eustache, Sandrine Faust, Gérald Filion, Amina Gerba,
Chantal Lamarre, Philippe Lamarre, Josée Legault, Guy A. Lepage,
Jean-François Lépine, Nathalie Maillé, Pénélope McQuade,
Sylvie Moreau, Pierre-Karl Péladeau, Patrick Pichette, Romeo Saganash,
Denis Villeneuve, Laure Waridel, Cathy Wong et Pascal Yiacouvakis.



Choix stratégiques





Orientation 1 – Pour une UQAM innovante

Parfaire les pratiques de l'Université dans sa mission de formation et de recherche de façon visionnaire et audacieuse, à travers le prisme de la transversalité.

Qu'elles soient d'ordre culturel, économique, politique, social ou technologique, les transformations sociétales sont aujourd'hui nombreuses et rapides. L'UQAM progresse dans ce contexte qui exige adaptation et innovation et qui touche le développement et l'évolution de ses activités.

Malgré ces bouleversements et dans la poursuite de sa mission fondamentale d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités, l'UQAM doit veiller à ce que s'expriment les gènes de son ADN qui font d'elle, depuis maintenant plus de 50 ans, une université créative, à l'avant-garde des connaissances et des pratiques émergentes.

Avec lucidité et respect de ses valeurs, l'Université prend acte des mouvements en cours et s'engage activement dans la recherche de solutions face aux défis qui se présentent. Si certaines des dynamiques à l'œuvre sont susceptibles d'entraver la capacité de l'Université de mener à bien sa mission, elles doivent devenir des occasions d'enrichissement, d'amélioration et de redéploiement de ses pratiques.

Pour continuer d'offrir une expérience enrichissante à sa population étudiante et à l'ensemble de son personnel, et pour poursuivre son apport inestimable aux collectivités, l'UQAM ne cessera d'innover. Elle entend maintenir des formations de qualité, conjuguant théorie et pratique, développement de la pensée critique, approches pédagogiques novatrices et diversité des cheminements académiques. Elle compte également mieux soutenir ses chercheuses et chercheurs, accroître la mobilisation des connaissances au bénéfice de toute la société et déployer l'approche transversale au sein de sa structure.

Orientation 1 – Pour une UQAM innovante

Parfaire les pratiques de l’Université dans sa mission de formation et de recherche de façon visionnaire et audacieuse, à travers le prisme de la transversalité.

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS
Formation	› Améliorer et diversifier l'offre de formation et les pratiques d'enseignement. › Stimuler la poursuite des études aux cycles supérieurs. › Favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans les milieux professionnels.
Recherche et mobilisation du savoir	› Améliorer le soutien à la recherche, à la recherche-crédation et à la création. › Accroître la notoriété des chercheuses et chercheurs. › Renforcer les répercussions des activités de recherche et d'enseignement auprès des différents milieux et rendre les savoirs accessibles au plus grand nombre de gens possible.
Transversalité	› Privilégier une approche transversale entre les activités de formation, de recherche, de création et de services aux collectivités. › Favoriser une culture transdisciplinaire dans la formation, la recherche, la création et les services aux collectivités.

Lors de la consultation sur le plan stratégique, les répondantes et répondants ont dit...

- « Être à l'avant-garde de sujets innovants. »
- « Rendre plus accessibles le savoir et les connaissances. »
- « [Stimuler] les rencontres entre les disciplines et les départements pour favoriser un apprentissage transversal au sein de la communauté universitaire. »



Orientation 2 – Pour une UQAM accueillante

Offrir une expérience académique et professionnelle d'exception dans un environnement humain et valorisant pour la communauté.

L'UQAM vibre au diapason de sa communauté étudiante qui se démarque autant localement que nationalement et internationalement. Sa réussite est l'essence même de la mission de l'Université.

Également, grâce à un environnement de travail stimulant, l'UQAM entend valoriser les expertises des personnes employées et leur permettre de déployer leur plein potentiel.

Ainsi, l'UQAM place le développement humain et professionnel de sa communauté au cœur de ses priorités. Témoignant de ses valeurs fondamentales d'accessibilité et d'inclusion, elle met tout en œuvre pour offrir un milieu d'étude et de travail sain, sécuritaire et respectueux pour l'ensemble de sa communauté, et qui favorise la préservation d'une bonne santé physique et mentale.

Vivre l'expérience d'une UQAM accueillante, c'est intégrer avec fierté une communauté ouverte, bienveillante et humaine. C'est se former et travailler en développant des relations de proximité avec les autres, dans le respect de la diversité des profils, des cheminements et des idées, afin que chaque personne se sente convenablement soutenue dans l'atteinte des objectifs académiques ou professionnels qu'elle s'est fixés.

Orientation 2 – Pour une UQAM accueillante

Offrir une expérience académique et professionnelle d'exception dans un environnement humain et valorisant pour la communauté.

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS
Équité, diversité et inclusion	› Accroître l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des structures et des pratiques.
Environnement sain et valorisant	› Favoriser une bonne santé mentale et physique chez les membres de la communauté. › Valoriser le respect de la liberté universitaire. › Améliorer la reconnaissance des réalisations et des distinctions des membres de la communauté. › Optimiser la qualité, la sécurité et l'accessibilité des espaces physiques intérieurs et extérieurs.
Accessibilité et réussite étudiante	› Accroître l'accessibilité aux études. › Bonifier les pratiques de soutien à la persévérance et à la réussite étudiantes.
Accompagnement professionnel	› Améliorer l'intégration des nouvelles personnes employées et bonifier les offres de perfectionnement et de formation continue au personnel. › Enrichir les pratiques de développement professionnel, d'accompagnement des carrières et de mobilisation des expertises des membres du personnel.

Lors de la consultation sur le plan stratégique, les répondantes et répondants ont dit...

- « Faire de l'UQAM non seulement un établissement académique, mais un véritable milieu de vie à la fois accueillant, polyvalent, motivant et lumineux. »
- « Offrir des conditions de travail et d'étude sécuritaires et favorables à la santé. »



Orientation 3 – Pour une UQAM responsable

Optimiser l'efficacité organisationnelle par une gestion rigoureuse et transparente, et consolider le positionnement écoresponsable de l'Université.

La complexité des structures et des processus administratifs ainsi que le travail en silos figurent parmi les défis auxquels l'Université doit faire face afin de poursuivre avec succès les divers volets de sa mission. À ces défis s'ajoutent les problématiques issues des différentes transformations qui affectent la société et la quantité limitée, voire insuffisante, des ressources disponibles pour les surmonter.

De plus, les exigences à l'endroit des universités en matière de responsabilité et de reddition de compte ne cessent d'augmenter. Elles doivent faire la démonstration de la qualité et de la probité de leur intendance et de leurs réalisations, dans le cadre particulier que sont l'autonomie et la gouvernance universitaires, qui se distinguent radicalement de la gestion d'entreprise.

Il convient ainsi de prioriser les actions qui permettront d'optimiser l'efficacité organisationnelle et de rendre plus légers et agiles les processus administratifs, sans compromettre la transparence et la collégialité de la gestion universitaire. L'UQAM doit tirer profit des possibilités offertes par la transition numérique, les collaborations entre les unités administratives et le partage d'expertise.

En tant que partie prenante d'une société plus équitable et plus verte, l'UQAM souhaite également consolider sa position comme établissement écoresponsable et moteur de la transition écologique à déployer dans le contexte actuel de crise environnementale. Cette vision d'avenir ancre la volonté de l'Université d'être responsable des prochaines générations.

Orientation 3 – Pour une UQAM responsable

Optimiser l'efficacité organisationnelle par une gestion rigoureuse et transparente, et consolider le positionnement écoresponsable de l'Université.

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS
Efficience et agilité organisationnelles	› Simplifier les processus administratifs et décisionnels. › Maximiser le potentiel des technologies numériques dans la gestion administrative. › Accroître la collaboration entre les unités et les personnes ainsi que le partage de ressources.
Imputabilité et transparence	› Parfaire les méthodes de diffusion et d'accessibilité d'une information de qualité transmise à la communauté. › Clarifier et simplifier les processus de reddition de compte. › Diversifier les espaces de consultation sur les pratiques académiques et administratives.
Transition écologique et écoresponsabilité	› Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité. › Contribuer aux efforts des collectivités en transition écologique et en adaptation climatique.

Lors de la consultation sur le plan stratégique, les répondantes et répondants ont dit...

- « Un plus grand travail de collaboration serait [...] souhaitable entre les différents services de l'Université pour optimiser et améliorer les résultats obtenus. »
- « Devenir une référence en matière de développement durable. »



Orientation 4 – Pour une UQAM rayonnante

Promouvoir le caractère unique de l'Université et mettre en valeur sa richesse par le développement de partenariats aux échelles locale, nationale et internationale.

L'UQAM est un joyau dont la valeur est sous-estimée. Pour être reconnue à sa juste valeur, notamment pour son caractère audacieux, avant-gardiste, inclusif et engagé dans le développement des collectivités, l'UQAM se doit d'articuler son positionnement autour de l'unicité de ses formations ainsi que de la recherche et la création menées sur ses campus. Sa situation géographique privilégiée au centre du Quartier latin et du Quartier des spectacles de Montréal constitue également un atout à faire connaître.

La promotion des réalisations de sa communauté et leur rayonnement – tant au Québec qu'au Canada ou à l'international – représentent un enjeu d'importance. En encourageant des projets novateurs et des partenariats porteurs, en intensifiant ses efforts de communication ainsi qu'en multipliant ses représentations gouvernementales et ses activités de diplomatie universitaire, l'UQAM saura faire connaître et reconnaître son apport au développement scientifique, social, économique et culturel de la société.

En filigrane de cette volonté de rayonner se dessine l'enjeu primordial de la diminution des effectifs étudiants et du financement de l'Université. L'UQAM entend donc accroître son attrait et susciter un engouement renouvelé pour ses activités de formation, de recherche et de création, de services aux collectivités et de philanthropie.

Orientation 4 – Pour une UQAM rayonnante

Promouvoir le caractère unique de l'Université et mettre en valeur sa richesse par le développement de partenariats aux échelles locale, nationale et internationale.

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS
Mise en valeur de l'Université et de sa communauté	› Accroître la notoriété et l'attrait de l'Université. › Accentuer la visibilité des réalisations des personnes étudiantes, employées et diplômées. › Renforcer le sentiment d'appartenance des personnes étudiantes, employées et diplômées.
Partenariats et collaborations	› Consolider, élargir et activer les ententes-cadres de l'Université avec les autres établissements d'enseignement d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'avec les milieux publics, communautaires et d'affaires. › Solidifier et étendre les relations internationales et diplomatiques de l'Université. › Renforcer l'apport des personnes diplômées à l'avancement de l'Université.

Lors de la consultation sur le plan stratégique, les répondantes et répondants ont dit...

- « Je pense que nous avons un créneau qui nous distingue – qui nous a toujours distingués – des autres universités : l'accessibilité. Et nous devons renforcer encore cette branche de notre ADN uqamien. »
- « Faire ressortir les talents, l'ambition et la rigueur de l'UQAM. »

Tableau synoptique

Mission

- › Produire de nouvelles connaissances et partager les savoirs;
- › Contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à la réussite étudiante;
- › Participer au développement de la société par des activités arrimées aux préoccupations des milieux;
- › Stimuler la curiosité, la pensée analytique, le sens critique, la créativité, l'autonomie et l'engagement.

Valeurs

Engagement | Excellence | Imagination | Reconnaissance

Vision

L'UQAM VEUT ÊTRE RECONNUE COMME :

- › Une université d'excellence socialement responsable;
- › Un milieu d'études et de travail sain, dynamique et stimulant;
- › Une organisation efficiente sur le plan de la gestion de ses ressources.

	Orientation 1 Pour une UQAM innovante	Orientation 2 Pour une UQAM accueillante	Orientation 3 Pour une UQAM responsable	Orientation 4 Pour une UQAM rayonnante
AXES	Formation › Améliorer et diversifier l'offre de formation et les pratiques d'enseignement. › Stimuler la poursuite des études aux cycles supérieurs. › Favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans les milieux professionnels	Équité, diversité et inclusion › Accroître l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des structures et des pratiques.	Efficience et agilité organisationnelles › Simplifier les processus administratifs et décisionnels. › Maximiser le potentiel des technologies numériques dans la gestion administrative. › Accroître la collaboration entre les unités et les personnes ainsi que le partage de ressources.	Mise en valeur de l'Université et de sa communauté › Accroître la notoriété et l'attrait de l'Université. › Accentuer la visibilité des réalisations des personnes étudiantes, employées et diplômées. › Renforcer le sentiment d'appartenance des personnes étudiantes, employées et diplômées.
AXES	Recherche et mobilisation du savoir › Améliorer le soutien à la recherche, à la recherche-crédation et à la création. › Accroître la notoriété des chercheuses et chercheurs. › Renforcer les répercussions des activités de recherche et d'enseignement auprès des différents milieux et rendre les savoirs accessibles au plus grand nombre de gens possible.	Environnement sain et valorisant › Favoriser une bonne santé mentale et physique chez les membres de la communauté. › Valoriser le respect de la liberté universitaire. › Améliorer la reconnaissance des réalisations et des distinctions des membres de la communauté. › Optimiser la qualité, la sécurité et l'accessibilité des espaces physiques intérieurs et extérieurs.	Imputabilité et transparence › Parfaire les méthodes de diffusion et d'accessibilité d'une information de qualité transmise à la communauté. › Clarifier et simplifier les processus de reddition de compte. › Diversifier les espaces de consultation sur les pratiques académiques et administratives.	Partenariats et collaborations › Consolider, élargir et activer les ententes-cadres de l'Université avec les autres établissements d'enseignement d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'avec les milieux publics, communautaires et d'affaires. › Solidifier et étendre les relations internationales et diplomatiques de l'Université. › Renforcer l'apport des personnes diplômées à l'avancement de l'Université.
AXES	Transversalité › Privilégier une approche transversale entre les activités de formation, de recherche, de création et de services aux collectivités. › Favoriser une culture transdisciplinaire dans la formation, la recherche, la création et les services aux collectivités.	Accessibilité et réussite étudiante › Accroître l'accessibilité aux études. › Bonifier les pratiques de soutien à la persévérance et à la réussite étudiantes.	Transition écologique et écoresponsabilité › Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité. › Contribuer aux efforts des collectivités en transition écologique et en adaptation climatique.	
AXES		Accompagnement professionnel › Améliorer l'intégration des nouvelles personnes employées et bonifier les offres de perfectionnement et de formation continue au personnel. › Enrichir les pratiques de développement professionnel, d'accompagnement des carrières et de mobilisation des expertises des membres du personnel.		

Innovante dans la formation et la recherche; **accueillante** pour les personnes étudiantes et employées; **responsable** dans sa gestion universitaire et financière; l'UQAM doit enfin être **rayonnante** et fière de sa spécificité.

